

ABONNEMENTS :	Quotidien.	Heb.
Ville	\$4.00	\$1.50
Campagne	\$4.50	\$1.75
États-Unis	\$5.00	\$1.80
Union Postale	\$5.00	\$1.80
(Payable d'avance).		

The Canada

REDACTEUR EN CHEF
73 rue
Service de
1 mai 1867-8
ASS. LEGISLATIVE
QUEBEC
ADMINISTRATION
Montréal.
MAIN 3058
(Seulement) 3058-3059

VOL. XIV — No 166.

Généralement beau et plus froid.

MCNTREAL, MARDI 17 OCTOBRE 1916.

Température. — Minimum, 40 ; maximum, 44.

PRIX: DEUX SOUS

LA COMMISSION DES DOMINIONS SIEGE HIER, DANS LA VILLE REINE

ON LUI SOUHAITE LA BIENVENUE OFFICIELLE. — LES TMOINS
ENTENDUS. — INTERETS D'IMPORTANCE NATIONALE
ET LOCALE. — LE C. N. R.

LES SEANCES A L'HOTEL DE VILLE

Toronto, 16. — Les deux sujets d'importance nationale qui ont été soumis à la commission royale des Dominions sur les ressources nationales, à l'hôtel de ville aujourd'hui, ont été l'immigration et le transport, tandis que le port de Toronto et les systèmes hydro-électriques constituaient les sujets d'intérêt local. Cinq témoins sur l'immigration ont été questionnés dans la matinée et deux ont témoigné au cours de l'après-midi.

Lorsque la commission s'est assemblée ce matin, dans la salle du conseil de ville, le premier ministre Hearst, le maire Church et M. Arthur Hewitt, président du Board of Trade, lui ont souhaité la bienvenue officielle. Sir Alfred Bateman, K.C.M.G., président actif de la commission, y répondit. A part sir Alfred Bateman, les commissaires présents étaient : Sir Ian Langerman, Afrique Sud ; l'honorable sir Edgar Bowring, Terre-Neuve ; M. W. Lormier, Ecosse ; M. Jos. Tatlow, Irlande, et l'honorable J.-R. Sinclair, Nouvelle-Zélande.

E.-L. Cousins et Lionel H. Clarke, de la commission du port, ont présenté les plans d'améliorations des quais. Lorsque le projet sera complètement terminé, il coûtera un peu moins de \$25,000,000.

L.-C. Fitch, gérant-général du Canadian Nord, a été l'autre témoin. On lui a demandé de préparer et de présenter à la commission des statistiques montrant, classifiées, la capitalisation totale du Canadian Nord, montrant l'assistance reçue des gouvernements du Dominion, provinciaux et municipaux. On a aussi demandé à M. Fitch par quel moyen le Canadian Nord développait-il les ressources naturelles tributaires à ses lignes. Lorsqu'il a répondu ce que la compagnie s'efforçait de faire, le commissaire dit :

"Ainsi, en autant que les projets actuels du développement sont concernés, vous en êtes largement au courant ?"

"Oui, monsieur," répondit M. Fitch.

Cernant le déficit de \$1,640,000, enregistré par le C. N. R. pour l'année finissant au mois de juin 1915, M. Tatlow a demandé un rapport écrit pour démontrer jusqu'à quel point les déficits avaient été comblés au moyen des fonds des gouvernements fédéral et provinciaux.

LES TROUPES FRANÇAISES S'EMPARENT D'UN BOIS

Ainsi que de trois canons entre Genemont et Ablaincourt. — Violente attaque ennemie repoussée. — Cent dix prisonniers.

Paris, via Londres, 16. — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir :

"Il y a eu une grande activité réciproque de l'artillerie le long du front de la Somme.

"Vers le nord, nous nous sommes concentrés en dépit d'un vif bombardement ennemi, dans la partie capturée de Salliy-Saillisel. Au sud, nous avons repoussé une violente contre-attaque à l'est de Berny-en-Santerre. Nous avons capturé un petit bois ainsi que deux canons de 210 millimètres et un de 77 millimètres, entre Genemont et Ablaincourt.

"Pendant ces engagements, nous avons pris 110 prisonniers, y compris 4 officiers.

"Dans le secteur de Lassigny, un aéroplane allemand atteint par notre artillerie, est tombé en flammes dans les lignes allemandes. Rien d'important sur le reste du front.

"Armée de l'est. — Rien d'important à noter."

COMMENT LES BOCHES TRAIENT LES BELGES DEPORTES

L'agence d'outre-mer dit qu'il faut faire travailler les Belges qui sont trop paresseux !

Berlin, 16. — L'agence des nouvelles d'outre-mer publie les renseignements suivants :

"Les journaux des pays ennemis répandent des nouvelles rapportant que les ouvriers belges sont forcés par le gouvernement allemand de Belgique de faire des travaux ayant un but militaire, en violation des lois internationales. C'est loin d'être vrai. Depuis plus d'un an, beaucoup d'ouvriers belges ont préféré vivre de la charité publique au lieu de gagner honnêtement leur vie. Le gouvernement allemand a tenté de remédier à cette situation défavorable en donnant des ordres d'après lesquels les ouvriers, qui, sans motifs suffisants, refusent de faire des travaux de leur métier, peuvent être obligés de le faire.

"Avec le temps, la mauvaise situation résultant de cette paresse volontaire devient plus manifeste et mène sérieusement en danger l'ordre public. Il y avait peu de chances de voir cette situation s'améliorer, d'autant plus que la Grande-Bretagne interdit l'importation des matières premières nécessaires aux industries belges.

"Un grand nombre d'établissements industriels étant fermés, il semble bon de remédier à cette situation dangereuse en donnant du travail en Allemagne aux ouvriers qui n'avaient pas d'emploi en Belgique et qui vivaient de la charité publique.

"Des milliers de Belges profiteraient des offres qui leur étaient faites en Allemagne où ils requerraient des salaires plus élevés qu'en Belgique. Ils travaillent en Allemagne depuis quelque temps et sont parfaitement contents de leur sort.

"Un grand nombre de ces hommes ont, sur leur demande, été suivis de leurs familles en Allemagne. Les ouvriers qui veulent vivre de charité sont envoyés dans des endroits appropriés ; la plupart d'entre eux sont employés dans des carrières ou à d'autres travaux qui n'ont aucun rapport avec la guerre."

LE VICE-CHANCELIER DEFEND LES DEPORTATIONS DE BELGES. — Londres, 16. — Une dépêche Reuters d'Amsterdam annonce que le docteur Hefferich, vice-chancelier de l'empire allemand, a pris devant une commission du Reichstag la défense des déportations effectuées dans les territoires occupés. Le vice-chancelier s'exprime ainsi :

"Le problème des conditions de travail est des plus pressants en raison de la rareté de la main-d'œuvre en Allemagne et le gouvernement ne pouvait renoncer à utiliser la main-d'œuvre des territoires occupés. Cette utilisation est faite dans l'intérêt même de ces territoires. Bien entendu, les lois internationales ont été observées, mais la résistance passive ne pouvait être tolérée et la manière d'agir des Allemands doit être regardée comme une nécessité de guerre."

Le docteur Krieger, directeur du ministère des affaires étrangères, prétendit aussi que l'utilisation de la population de Lille était en concordance avec les règles de la guerre sur terre.

UN SOUVENIR DE LEURS ALTESSES A SIR WILFRID LAURIER

Ottawa, 16. — Sir Wilfrid Laurier a reçu, la semaine dernière, une magnifique coupe-souvenir en argent, don de leurs Altesses le Duc et la Duchesse de Connaught. La coupe mesure environ un pied de haut sur une base de quatre pouces et porte l'inscription suivante : Du Field Marshal, S. A. R. le Duc de Connaught et Strathearn, gouverneur général du Canada, et de S. A. R. la Duchesse de Connaught et Strathearn, au très Hon. Sir Wilfrid Laurier, G. C. M. G., 1916.

LES PACIFISTES VEULENT LA GUERRE

LE COMITE INDEPENDANT DE LA PAIX ALLEMANDE VEUT UNE GUERRE SOUS-MARINE SANS RESTRICTION.

Berlin, via Londres, 16. — Une grande réunion du "comité indépendant de la paix allemande", une des organisations soulevant l'agitation pour une guerre sous-marine impitoyable, a eu lieu hier. Le député Fuhrmann, leader libéral national de la Diète prussienne, présidait.

Suivant le rapport du "Tagblatt", la réunion insistait sur une guerre sous-marine sans restriction et immédiate. Le comte Von Reventlow, rédacteur du Tages Zeitung, qui a été l'un des orateurs proéminents, a ajouté le Dr Karl Hillerich, secrétaire de l'intérieur, sur la liste des indésirables. Il a déclaré que le Dr Hillerich était plus dangereux que le chancelier imperial von Bethmann-Hollweg.

UN AMERICAIN CONDAMNE EN FRANCE

SILBERMANN A VIOLE LA LOI INTERDISANT LE COMMERCE AVEC L'ENNEMI.

Paris, 16. — William Chester Silbermann, de New-York, a été condamné à cinq ans de prison et 500 francs d'amende pour avoir fait du commerce avec l'ennemi.

Silbermann est venu à Paris avec des papiers l'accréditant comme représentant de la "Knight Rubber Company". En raison de ces papiers, il put obtenir plusieurs ordres importants. Il fut finalement dénoncé par un Serbe qui l'avait connu à New-York et qui dit que Silbermann agissait pour le compte de "Gottwik, Scheffer and Company", 309 Broadway, New-York, firme ayant des attaches allemandes.

LE RAID D'OBERNDORF

Berlin, 16. — Des renseignements supplémentaires publiés par le ministère de la guerre donnent des détails sur les opérations des escadrilles de l'Entente dans l'Allemagne du sud, jeudi. Le raid a été exécuté par une escadrille de 40 à 50 aéroplanes, mais le communiqué assure qu'il n'y a eu aucun dégât. Il n'y a eu en tout que 7 personnes tuées et environ 30 blessées. Voici le texte du communiqué :

"Le raid de l'escadrille ennemie sur l'Allemagne méridionale, mentionné dans le communiqué d'hier, s'est passé comme suit :

"Le 12 octobre, entre 3 et 5 heures de l'après-midi, plusieurs escadrilles ennemies, représentant en tout de 40 à 50 appareils, se sont avancées au-dessus de l'Allemagne méridionale. Des bombes ont été lancées sur Donaueschingen, Allengen, Hufingen, Eschweiler, près de Neustadt et Hatz, dans la vallée Kinzig, et sur Rothwell, qui n'ont produit aucun dégât. Jusqu'à un certain point elles ont causé des dommages à des propriétés privées et un civil a été blessé. A Tübingen une bombe est tombée sur l'hôpital, en tuant deux enfants dans un jardin voisin. A Tübingen et Oberndorf 7 personnes ont été tuées et 27 blessées. Neuf aéroplanes ennemis ont été abattus par nos aviateurs et nos canons anti-avions, parmi eux se trouvait un aéroplane anglais."

Le communiqué ajoute :

"L'ennemi, dans cette nouvelle attaque sur les villes paisibles allemandes, a fait des pertes considérables sans obtenir aucun avantage militaire important."

AMERICAINS AU SERVICE DE LA FRANCE

New-York, 16. — Vingt et un jeunes Américains, engagés volontairement pour servir dans les hôpitaux de campagne de France avec le corps américain d'ambulances automobiles, se sont embarqués sur l'"Espagne".

Les six unités de ce corps sont commandées par M. Richard Norton, de New-York ; les frais d'entretien sont fournis par M. Herman Harjes, banquier américain à Paris. Depuis la création de ce corps en août 1914, les volontaires américains ont été cités à l'ordre du jour à plusieurs reprises par les autorités militaires françaises pour leur courage et leur abnégation. Il y a dans ce service environ 240 hommes.

LES ADIEUX DE SON ALTESSE ROYALE LE DUC DE CONNAUGHT

C'EST AVEC REGRET QUE SON ALTESSE QUITTE LES RIVES DU CANADA. — ELLE SE SOUVIENDRA TOUJOURS DE L'ACCUEIL ACCORDE EN TOUTE CIRCONSTANCE PAR LE PEUPLE CANADIEN.

SIR ROBERT BORDEN AU DUC

Ottawa, 16. — A l'occasion du départ du gouverneur-général, le duc de Connaught, le premier ministre Borden a écrit à son Altesse Royale :

"Il a été de mon devoir agréable de vous exprimer récemment et dans plus d'une occasion, le regret public qui anime le peuple canadien depuis qu'il a appris que Votre Altesse Royale avait l'intention de remettre prochainement le poste de gouverneur-général et de retourner en Angleterre. Comme le départ de Votre Altesse Royale est prochain, qu'il me soit permis d'ajouter l'assurance que ce sentiment, qui anime toutes les classes de la société, anime profondément ceux qui avaient le privilège d'être en relations étroites avec Votre Altesse.

"C'est une grande satisfaction pour nous que ces relations ont été uniformément d'un caractère très cordial. Nous sommes très sensibles du fait que, dans la conduite des affaires publiques durant la période remplie d'événements de l'administration de Votre Altesse Royale, nous avons eu la savante et effective coopération de Votre Altesse Royale dans toutes les affaires, petites et grandes, qui avait pour objet le bien du peuple du Canada. Cela est particulièrement vrai dans toutes les questions touchant à la guerre, dans lesquelles nous sommes réjouis d'avoir l'avantage inestimable de l'expérience de Votre Altesse Royale ainsi que sur ses profondes connaissances sur les affaires militaires.

"C'est avec la plus profonde appréciation de vos éminents services pour le pays que mes collègues et moi disons adieu à Votre Altesse Royale. Vous emporterez avec vous — sir les souhaits du peuple canadien, que les succès que Votre Altesse Royale a remportés ici, peuvent atteindre, dans une égale mesure, vos autres travaux dans l'intérêt de notre très aimé souverain et de son vaste empire. Nous osons espérer que lorsque votre relation officielle avec ce pays aura cessé, le Canada puisse continuer de retenir un peu de cette sympathie et de l'intérêt que Votre Altesse Royale a abondamment manifestés dans ses affaires au cours de toute la période de votre administration.

"Qu'il me soit permis de demander que Votre Altesse Royale présente à leurs Altesses Royales la Duchesse de Connaught et la princesse Patricia mes meilleurs souhaits et ceux de lady Borden pour un bon et agréable voyage en Angleterre.

"Avec l'assurance de mon profond respect, j'ai l'honneur d'être, sir, le fidèle serviteur de Votre Altesse Royale.

(Signé), "R.-L. BORDEN".

Le Gouverneur a répondu :

"Je ne puis laisser les rives du Canada sans vous assurer, en votre qualité de premier ministre, du profond regret avec lequel je romps mes relations officielles avec le Dominion. Ce sera toujours pour moi une source d'un grand orgueil que, durant une période de cinq ans, je remplis la noble position, de représentant de Sa Majesté au Canada. Je continuerai en tout temps à prendre le plus grand intérêt dans tout ce qui affecte le bien-être et le bonheur de toutes les sections du peuple canadien et je me souviendrai toujours avec une profonde gratitude, ainsi que la duchesse et notre fille, toute la bienveillance que nous avons reçue dans chaque partie et province de votre grand Dominion.

"En disant adieu, je prie Dieu de bénir le Canada et son peuple."

(Signé) "ARTHUR".

LA LEGION D'HONNEUR A L'INFORTUNE NORMAN PRINCE

Elle est épinglée sur sa poitrine alors qu'il était sur son lit de mort dans un hôpital de Gérardmer. — Une chute mortelle cause la mort de ce jeune aviateur américain.

Paris, 16. — La croix de la Légion d'Honneur a été épinglée sur la poitrine de Norman Prince, le jeune aviateur américain, sur son lit de mort dans un hôpital à Gérardmer, dans les Vosges. Prince avait pris part à un grand raid aérien qui fut suivi d'un violent combat dans l'air entre les avions alliés et les machines allemandes. Il a reçu des blessures à la tête qui sont apparemment la cause de sa mort.

Bien que blessé dans le duel aérien, le pilote américain a continué à manœuvrer sa mitrailleuse, prévenant les avions ennemis, qui s'élevaient pour attaquer l'escadrille française. Il est resté longtemps dans l'air, faisant face au feu des mitrailleuses allemandes. Finalement, dans une tentative d'atterrissage, il toucha un câble aérien, malchance qu'on attribue aux blessures qu'il a reçues dans le combat. Il a été ramassé dans un état inconscient et il est mort sans souffrances.

Des camarades du corps d'aviation franco-américain, accompagnés de plusieurs pilotes français sont arrivés à l'hôpital Gérardmer cet après-midi pour organiser les funérailles. Charles Prince, un oncle du défunt, a reçu un permis spécial du général Joffre, pour aller à Gérardmer, mais il est arrivé après la mort de l'aviateur.

LOURDES PERTES TEUTONNES A LA REDOUTE SCHWABEN

Les attaques de dimanche soir n'ont rapporté aucun fruit aux Teutons, mais bien des pertes excessivement lourdes. — Bombardement intense.

Londres, 16. — Le communiqué officiel anglais publié ce soir dit :

"Il est confirmé que les pertes encourues par l'ennemi dans les attaques d'hier soir, contre nos positions à la redoute Schwaben, ont été excessivement lourdes. Soixante prisonniers, y compris 1 officier, nous ont été abandonnés. Nos pertes sont légères.

"Dans le voisinage de Neuville-St-Vaast, notre artillerie lourde et nos mortiers de tranchées ont entrepris un bombardement organisé contre les lignes ennemies. Le bombardement a obtenu de bons résultats.

"Nos aéroplanes ont accompli une grande somme de travail hier en coopération avec notre artillerie. Une position de batterie ennemie a été complètement détruite et plusieurs autres ont été gravement endommagées. Des bombes ont été jetées sur une gare de chemin de fer ennemie et sur des transports en marche en arrière des lignes ennemies : excellents effets."

Manteaux de Mouton de Perse



La grande demande de manteaux en mouton de Perse, durant les années dernières, leur vogue toujours grandissante et nos ventes extraordinaires nous ont amenés à augmenter, cette année encore, notre magnifique assortiment, déjà reconnu cependant pour le plus considérable de tout le continent américain.

La qualité de nos marchandises, la coupe et le fini irréprochable de tous nos articles en fourrure, nos bas prix exceptionnels, nous attirent et nous conservent une clientèle de plus en plus nombreuse.

De nouveau, cet automne, nous exposons, dans nos immenses salons du premier étage, les plus beaux manteaux de moutons de Perse que l'on puisse voir et désirer.

Les personnes qui veulent s'en procurer un sont instamment invitées, dans leur propre intérêt, à venir nous faire une visite. Cette visite ne les oblige à rien, mais elle les convaincra sûrement de l'incontestable valeur de ces manteaux qui, nous le réitérons, sont de toute première qualité, d'une confection parfaite et d'un prix plus que raisonnable.

Chas Dejardins & Co
Limitée
100 RUE SAINT-JAMES

LES BOCHES ONT FAIT UNE BRECHE DANS LA DOCTRINE MONROE

M. Herbet déclare que les opérations de l'"U-53" violent la doctrine Monroe.

Paris, 16. — M. Jean Herbet, l'écrivain bien connu sur la stratégie militaire et les affaires internationales, a émis l'opinion suivante sur les opérations du sous-marin "U-53" :

"Le sous-marin allemand "U-53", en coulant des bateaux sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, a fait une brèche dans la doctrine Monroe, et il reste à voir si les Etats-Unis maintiendront dans son entier la vieille tradition américaine ou s'ils la laisseront tomber à l'eau.

"La France n'est qu'un spectateur désintéressé, car il lui importe très peu que les Allemands opèrent d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, mais si la doctrine est abrogée par le président Wilson, cela produira certainement un très grand changement dans l'équilibre politique du monde. La maxime jeffersonienne, qui s'oppose aux interventions européennes de l'autre côté de l'Atlantique, s'applique en fait tout aussi bien aux eaux américaines qu'au continent lui-même.

Lorsque le président Monroe, en formulant sa doctrine, a empêché les pouvoirs européens de s'immiscer dans les affaires du peuple américain, il avait en vue le contrôle naval aussi bien que militaire. L'un ne peut être toléré sans ouvrir la porte à l'autre."

M. Herbet rappelle le cas des bateaux de guerre français qui, en 1870, croisaient en face de New-York pour surveiller les vaisseaux allemands. Les bateaux français ne violaient aucune loi, néanmoins le secrétaire d'Etat des Etats-Unis a envoyé une note de protestation à la France. Nous n'avons point oublié le principe qui fut alors invoqué, et il l'ajoute en terminant :

"Le président Wilson n'a pas été moins catégorique dans cette guerre, lorsqu'il a appliqué la même règle à l'Angleterre dans le cas du vapeur "Vinland."

PROCEDURES D'ACTIONNAIRES CONTRE LE BOSTON & MAINE

Plusieurs actionnaires de minorité de ce chemin de fer veulent intervenir dans les procédures actuellement pendantes. — Abus de confiance.

Boston, 16. — La question de savoir s'il devait être permis à Francis V. Streeter, actionnaire de minorité du chemin de fer Boston and Maine, d'intervenir dans les procédures actuellement pendantes contre le chemin, a été prise à l'étude aujourd'hui par le juge James M. Morton, jr., en Cour de district fédérale.

La Cour a aussi permis à Conral W. Crooker, avocat de Charles M. Green, un autre actionnaire de minorité, de soumettre une demande d'intervention et a fixé le 30 octobre comme date d'audition.

Le juge James W. Remick, de Concord, N.-H., un des fidèles commissaires du John H. Pearson Trust, une

institution d'éducation et de charité, a aussi informé la Cour de son intention d'intervenir comme détenteur de 2,500 parts de stock du chemin de fer Concord-Montreal, une ligne subsidiaire.

Argumentation en faveur de la requête d'intervention, Asa T. French, avocat de Streeter, déclare que les directeurs du Boston and Maine étaient coupables d'abus de confiance en ne défendant pas le chemin contre les procédures du receveur et qu'il devrait être permis aux actionnaires de prendre cette défense. Il prétend de plus que le crédit et actif de la compagnie sont suffisants pour payer toutes les obligations.

CHRONIQUE DES SPORTS

(Suite de la deuxième page)

UNE FUSION TRES PROBABLE

LES LIGUES DE HOCKEY MONTREAL ET DE LA CITE SE FUSIONNERONT-ELLES ?

Les clubs qui faisaient partie de nos ligues locales de hockey d'hiver dernier songent déjà à la réorganisation pour la saison prochaine. La Ligue de la Cité devra procéder, sans les clubs McGill, Montréal et Victoria qui se retirent à cause de la guerre. Ces vides seront difficiles à remplir et nous savons de source certaine que certains magnats de la Ligue de la Cité souhaiteraient la fusion avec la Ligue de Montréal, ce qui se ferait après tout une très bonne affaire. Des négociations semi-officielles sont déjà en cours.

DANS LE GRAND CIRCUIT

Atlanta, Georgie, 16. — Le premier "meeting" du Grand Circuit a commencé aujourd'hui en cette ville. Voici les résultats des épreuves :

Classe 2.05, amble, 3 dans 5, bourse : \$1,000, 3 épreuves :

Goldie G. (Valentine) . . . 1 1 1
Alta Wood (Murphy) . . . 2 2 2
Camelia (Cox) . . . 3 3 3

Temps : 2.10; 2.06 1-4; 2.05 3-4.

Classe 2.10, trot, 3 dans 5, bourse : \$1,000, 3 épreuves :

Bonington (Geers) . . . 1 1 1
Bacelli (White) . . . 2 2 2
Brisac (Murphy) . . . 3 3 3

Temps : 2.08 3-4; 2.07 1-4; 2.09 8-4.

Classe 2.18, amble, 3 dans 5, bourse : \$1,000, 3 épreuves :

Hal Conner (Childs) . . . 1 1 1
Tony B. (Banks) . . . 2 2 2
The Aim (McMahon) . . . 3 3 3

Temps : 2.09 1-4; 2.11 1-4; 2.09 8-4.

A LA REUNION DE LAUREL

Laurel, 16. — Voici les résultats des épreuves d'aujourd'hui :

1ère course, maidens de 2 ans, 6 furlongs.

1. Courtship, 114, Byrne, \$4.60, \$3.20, \$2.40.
2. First Ballot, 111, Metcalf, \$4.90, \$3.90.
3. Sea Wave, 111, Keogh, \$3.00.
Temps, 1.13 3-5.

Beaver Kill, Smart Money, Melodrama, Tigra, Olin G., Lynette, Sandale, Polly J., Bright Star ont aussi couru.

2ème course, 4 ans et plus, à réclamer, steeplechase, 2 miles.

1. Frijeole, 137, Walker, \$26.40, \$12.30, \$6.90.
2. Cynosure, 139, Clark, \$18.30, \$7.20.
3. Chevron, 139, Noe, \$6.10.
Temps, 3.53.

Abdon, Otto, Floater, Gloucester, Rusla, Susan B. ont aussi couru.

3ème course, 2 ans, 6 furlongs.

1. Bally, 115, Schuttinger, \$6.90, \$3.30, \$3.00.
2. Wood Trap, 115, Butwell, \$2.80, \$2.50.
3. Reprobate, 115, Harrington, \$4.80.
Temps, 1.13 3-5.

Pickwick, Sandal, Friendless, Serebest, Piracou ont aussi couru.

4ème course, tous les âges, 1 mile.

1. Venetia, 106, Robinson, \$6.50, \$2.70, \$2.40.
2. Pan Maid, 111, Fairbrother, \$2.70, \$2.30.
3. Lady Hinton, 102, Mink, \$4.70, \$2.12 3-5.

Lady Teresa, Aramis, King's Oak ont aussi couru.

5ème course, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs.

1. Pierrot, 112, Schuttinger, \$15.30, \$9.00, \$5.20.
2. Meelicka, 109, Mink, \$6.90, \$3.60.
3. X The Busy, 113, Ward, \$5.20.
Temps, 1.14.

Therieres, Tantiy, Naushon, Jacklet, X Leoma, Wizard, Minda, X Sandel, Broom Corn, Preston Lynn, Wenonah, X Task ont aussi couru.

X Champ.

6ème course, 1 mile 20 verges :

1. Nigel, 109, Butwell, \$9; \$4.40; \$3.20.
2. Dolina, 103, Kleeger, \$4.10; \$3.60.
3. Repton, 109, Robinson, \$4.20.
Temps, 1.42 2-5.

Golden Gate, Algard, Keziah, Disturber, Ed Bond, Fonctionnaire, Navigator, Piquette ont aussi couru.

7ème course, 1-1-16 mile :

1. Soldier, 110, Boyle, \$17.50; \$9.40; \$6.90.
2. Queen of Paradise, 108, McTaggart, \$11.30; \$7.60.
3. Volupa, 106, Mulcahey, \$4.10.
Temps, 1.46 1-5.

Ray O'Light, Captain Parr, Billie Baker, Dryad ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mardi, à Laurel :

1ère course, 2 ans, à réclamer, 5-1-2 furlongs. — The Only One 105, Sturbank 113, Poitiano 111, Stalwart Van 110, Bally Gaudy 108, Charmingly 105, Lady Bob 106, X Tolly 100, Tarvish 113, Scylla 113, Lobelia 110, Maribeach 108, Cherry Ripe 108, Veicour 105, X Lady Rowena 108.

DODD'S KIDNEY PILLS

CURE FOR KIDNEY DISEASE
GOUT, RHEUMATISM, GRAVEL, BRONCHITIS, DIABETES, BACKACHE

23 THE PRINCE

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

LA CELEBRATION DU TRICENTENAIRE DE LA FOI A QUEBEC

Son Eminence le cardinal Bégin officie à la Grand-messe solennelle d'ouverture des fêtes. — M. l'abbé J. M. A. Brosseau prononce le sermon de circonstance. — Le programme des cérémonies.

Québec, 16. — Ce matin ont commencé les fêtes commémoratives du troisième centenaire de l'arrivée à Québec des premiers missionnaires Récollets, c'est-à-dire de l'établissement de la foi catholique au Canada. Ces fêtes ont commencé à dix heures par une grand-messe pontificale célébrée dans la Basilique, par Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, en présence d'une foule immense où l'on voyait des représentants de toutes les classes de la société.

Il y a eu du très beau chant par la chorale du Séminaire de Québec. Le sermon de circonstance a été prononcé par l'abbé J. M. A. Brosseau, aumônier du collège Mont-Saint-Louis, de Montréal.

Son Eminence le cardinal Bégin était assisté de Mgr François Pelletier, recteur de l'Université Laval, comme archevêque, et les RR. PP. Jean, Joseph et Ovide comme diacre et sous-diacre. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Mgr P. E. Roy, archevêque de Séleucie et auxiliaire de Québec, Mgr Bruneau, évêque de Nicolet, Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, Mgr Dugas, évêque de Saint-Boniface; Mgr Bolduc, de Rimouski, le chanoine Ross, de Rimouski, etc.

Parmi les invités dans la nef, on remarquait l'hon. T. C. Casgrain, ministre des Postes; Sir Lomer Gouin, les honorables sénateurs Landry, Tessier, Choquette; les honorables juges Carroll, Pelletier, Cimon, Drouin, Dorion, Roy, Cannon, Langelier, les honorables L. A. Taschereau, J. E. Caron, etc.

LE MONUMENT DU 30 AOÛT

Hier après-midi, à 2 h. 30, avait lieu l'inauguration du monument de la Foi, érigé sur la Place d'Armes, à l'endroit où s'élevait jadis la première église construite au Canada.

Sur ce monument, qui convenait d'ériger à Québec, parce que cette ville a été le berceau de notre foi, et que, dans cette cité, les Récollets dressèrent leur tente en 1615, donnons quelques détails de nature à en faire mieux apprécier la beauté en permettant d'en mieux saisir l'ensemble.

Le monument est en granit et en bronze. Il mesure 85 pieds de haut et forme une belle fontaine de place publique en style gothique. Les quatre faces du monument sont semblables pour la partie en granit.

Les quatre piliers ou contreforts sont ornés chacun de deux gargouilles déversant l'eau dans un bassin à l'entour. Les quatre faces du monument sont ornées de bas-reliefs représentant la foi, l'espérance, la charité et la justice.

LE REPRESENTANT ANGLAIS AUPRES DU VATICAN

Quelle mission doit accomplir le comte de Salis. — Successeur de Sir Henry Howard.

Paris, (18 septembre). — On écrit de Londres à l'Echo de Paris (10 septembre 1916) :

Sir Henry Howard, le représentant de la Grande-Bretagne au Vatican, vient d'abandonner son poste. Lors d'un acceptation de cette importante mission, en 1915, il était déjà à la retraite depuis près de sept ans. Cousin du duc de Norfolk, qui a toujours entretenu avec le Saint-Siège les rapports les plus affectueux, bien instruit des affaires d'Europe et d'Amérique, qu'il avait pu étudier durant une carrière assez variée, Sir Henry paraissait tout désigné pour tenter une expérience que, dans les conditions où elle se présentait, ne pouvait être que difficile. Une surdité assez pénible est aujourd'hui la cause principale de son rappel. Aide du cardinal Gasquet, l'éminent bénédictin anglais qui, à Rome, est le plus puissant défenseur des Alliés, il a obtenu de bons résultats susceptibles de développement.

Son successeur, de vingt ans plus jeune, est le comte de Salis. C'est un intéressant produit d'histoire européenne. Sa famille, très ancienne, est originaire de ce pays des Grisons où la race romaine et la race germanique sont intimement mêlées. Créé comte du saint-empire romain en Angleterre pour y traiter les affaires de la petite république, il s'y établit, et son fils, allié à une famille irlandaise, a fait souche de grands propriétaires fonciers. Le nouveau ministre s'est défait du domaine patrimonial il y a quelques années, bénéficiant de la grande réforme agraire de 1903. Il est veuf de la comtesse Hélène de Caraman-Chimay. De 1904 à 1910, il a servi à Berlin comme conseiller d'ambassade.

Ces détails ne sont pas oiseux ; ils montrent de quelle connaissance intime, de quelles longues traditions, le comte de Salis bénéficie pour toutes les affaires qui vont l'occuper, y compris les affaires irlandaises. Le cardinal Gasquet, qui est en ce moment en Angleterre et qui est longtemps entretenu avec quelques-uns des ministres les plus marquants du cabinet, a vivement approuvé le choix du "Foreign Office".

Tant que la France n'a pas de représentant auprès du Saint-Siège, le ministre d'Angleterre au Vatican y est, par la force même des choses, le principal porte-parole des intérêts politiques anglo-français. A ce titre, il doit s'acquitter d'un rôle d'information et de surveillance. A cette tâche d'ordre général s'ajoutent des tâches de plus en plus précises. La guerre pose pour l'Angleterre d'importants problèmes parmi les populations catholiques les plus nombreuses.

On fait tous les efforts possibles pour combattre cette maladie. "Sauvez l'enfance de la Belgique", tel est le cri que lancent à l'univers civilisé les mères et les médecins. Et l'alimentation est le seul moyen à invoquer. Le mauvais état de santé des enfants est dû au manque d'éléments nécessaires à leur développement et leur pays ne peut rien faire pour eux et l'ennemi ne veut rien faire.

Les enfants reçoivent, autant que possible, un repas supplémentaire par jour à l'école et ce repas est aussi substantiel qu'on le peut, mais l'effort est grand car les ressources sont rares et ce que les enfants mangent doit être sacrifié par les mères. Le Comité de Secours Belge est obligé de se procurer la nourriture et le demande au Canada de faire sa part. Le Comité est obligé non seulement au Canada la nourriture nécessaire à ces enfants — les enfants d'une héroïque nation paralysée — mais aussi le Canada l'argent nécessaire à l'achat de cette nourriture.

On demande donc aux mères canadiennes de songer à ses propres enfants et de leur donner chose pour ces pauvres enfants Belges. Eprouvez votre contribution à votre comité local, ou au Comité de Secours Belge, 69 rue St-Pierre, Montréal. 166-16.

3



Qui répond à votre appareil?

Il est de la plus haute importance pour le succès de votre commerce que la personne chargée de ce service ait une voix agréable, soit polie et intelligente. D'une réponse brève et aigre il résulte des affaires manquées.

Il est également de première importance que l'employé qui a charge de répondre à votre appareil soit parfaitement au courant des détails de votre commerce. En effet, il n'y a rien de plus vexant, après avoir exposé le motif d'un appel, au téléphone, d'être informé par l'employé qui a répondu qu'il faudra s'adresser à quelqu'un d'autre qui est plus au courant.

Nous nous permettons de vous suggérer de donner une attention toute spéciale à cette question de réponses à vos appels téléphoniques. Bon nombre de marchands veillent à ce que leurs meilleurs employés aient charge de ce service.

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS

THEATRE SAINT-DENIS

La semaine à ce populaire théâtre a commencé hier avec un programme de premier choix. Les représentations épiques, comme le choix de l'orchestre Miro étaient splendides.

Comme vus, on assiste d'abord à un fort émouvant et très beau spectacle qui a pour figure principale Marie Doro. "Le fouet" est une œuvre très morale. On sait comment, dans une île de Bretagne, un point du front les filles et les femmes un peu trop libres. Marie Doro qui connaît la sévérité de cette loi veut faire subir à une drôlesse qui a voulu lui ôter son mari le châtiment éternel. Les décors de ce spectacle sont grandioses.

On assiste ensuite à une représentation des Kitchener's Own au travail et au jeu, ainsi qu'à une visite de lord Kitchener sur le front français. Suit une petite comédie qui nous montre les aventures de Musty chez le dentiste.

Marie Pickford apparaît aussi dans un spectacle : "Les deux frères", qui se déroule en Espagne. Les décors sont encore très beaux.

La gazette de la Saint-Trébut est aussi fort intéressante comme tousjours.

L'orchestre Miro puise dans son riche répertoire parmi ce qu'il a de mieux et c'est vraiment ravissant d'entendre une aussi belle musique.

Il y avait aussi des représentations d'hier grande foule : c'est que le St-Denis est vraiment devenu le théâtre de choix.

Hier soir, il y avait gala pour les Kitchener's Own et l'assistance était encore plus considérable.

ORPHEUM

David Bispham, est un des plus beaux chanteurs de concert du cortège et dans les cercles d'opéra et de vaudeville, il a acquis une réputation mondiale. Son programme à l'Orpheum, cette semaine, est fait pour plaire aux plus difficiles. Mais le programme contient également d'autres attractions de tout premier ordre, entre autres les comédies excentriques George Quigley et Eddie Fitzgerald.

Il ne se giment pas, mais sans avoir recours à ces artifices, nous amusons pendant un quart d'heure et plus. Joe Tony et Ann Norman sont des comédiens chanteurs et danseurs de premier ordre, et ils ont un numéro qui fait sensation. Dans leur comédie "Suspicious of Hubby", Edward Farrell et ses artistes sont épatants. Conley et Webb ont un "prétendu" tout à fait nouveau. Frank Cromit, gradué à l'université de l'Ohio, est un gymnaste peu ordinaire. Il sait aussi chanter et jouer sa comédie, et son acte est des plus amusants. Il y a aussi plusieurs autres étoiles ainsi que la gazette Pathe, avec de nouvelles vues.

FRANCAIS

L'un des principaux numéros du programme de cette semaine, est certainement la troupe lyrique Les Paces. Les deux frères De Pace sont des joueurs de mandoline extraordinaires tandis que Mlle Dusseno possède une voix de soprano de grande envergure. Il y a onze numéros d'opéra au programme. Les menestrels de Tom Brown ont une comédie musicale variée et ont avec eux divers décors spéciaux. Le célèbre d'Anson, contortionniste acrobate, a un numéro extrêmement sensationnel : il accomplit des tours inédits, suspendu au-dessus des têtes. Il y a aussi plusieurs autres numéros, ainsi que tout un film des armées canadiennes et anglaises, sur le front, et cinq films nouveaux. Pour jeudi, vendredi, samedi et dimanche prochains, il y aura les "Frolickers", une jolie comédie musicale en miniature, avec une intrigue condensée et des couplets par de jolies chanteuses. T. P. Jackson et sa troupe joueront un acte dramatique intitulé : "A letter from Home". Les sœurs Carlton auront aussi une comédie intitulée : "The Two Girls from Dixieland". On signale aussi le numéro de Edwards et Louise.

GAIETY

Les "Follies of the Day", de Gerard Barney, ont interprété de façon habile une intéressante comédie intitulée "Que veut le public ?". Cette pièce comprend une foule de situations comiques et une série de moments d'esprit on ne peut mieux réussis.

Les scènes sont nombreuses et les décors de nature à satisfaire l'œil le plus exigeant.

AUX CONTRIBUABLES

AVIS est par les présentes donné que le bureau du Trésorier de la Cité sera ouvert le soir, de 7 heures à 9 heures, pour le paiement des taxes, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, jusqu'à jeudi, le 2 novembre prochain inclusivement.

CHARLES ARNOLDI, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville, Montréal, 16 octobre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que LEONIDAS FRANCOIS LAVIGNE, médecin des cités et districts de Montréal, s'adresse à la Législature à sa prochaine session dans le but de faire passer la loi autorisant le COLLEGE DES MEDICINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC à l'admettre à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Obstétrique.

Montréal, le 16 octobre 1916.

JOSEPH JEAN, Procureur. 166-17-24-31 Nov. 6-18

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

AUX CONTRIBUABLES

AVIS est par les présentes donné que le bureau du Trésorier de la Cité sera ouvert le soir, de 7 heures à 9 heures, pour le paiement des taxes, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, jusqu'à jeudi, le 2 novembre prochain inclusivement.

CHARLES ARNOLDI, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville, Montréal, 16 octobre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que LEONIDAS FRANCOIS LAVIGNE, médecin des cités et districts de Montréal, s'adresse à la Législature à sa prochaine session dans le but de faire passer la loi autorisant le COLLEGE DES MEDICINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC à l'admettre à la pratique de la Médecine, de la Chirurgie et de l'Obstétrique.

Montréal, le 16 octobre 1916.

JOSEPH JEAN, Procureur. 166-17-24-31 Nov. 6-18

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. A. E. LAFONTAINE, H.C.S. Montréal, 16 oct. 1916. 166-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Le 26 octobre 1916, P. A. A. Dufrenoy et al., de Montréal, demandeurs, vs. Mlle L. Bunnell et al., défendues. Le 26ème jour d'octobre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de Mlle L. Bunnell, en la Cité de Montréal, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en

Le Canada

Montréal, mardi 17 octobre 1916.

Le problème de la vie chère

ET LA DIMINUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Il n'y a probablement que le ministère Borden qui soit encore réduit à se demander si la vie est réellement chère et quelles en sont les causes.

Quiconque veut y réfléchir quelque peu, aperçoit facilement les facteurs qui produisent ce renchérissement du coût de la vie et en déduit que, si l'on faisait disparaître ces facteurs, le coût de la vie redeviendrait normal.

L'honorable M. Fisher, au club de réforme, samedi, a fait ressortir les deux principaux de ces facteurs : la diminution de la production et les taxes sur les denrées alimentaires importées.

La diminution de la production n'est pas, en ce qui concerne du moins les produits agricoles, une conséquence de la guerre chez nous, on la constatait dès avant la guerre et c'est à peine si elle s'est aggravée depuis, car l'enrôlement a enlevé comparativement moins de bras à l'agriculture qu'à d'autres industries.

La vraie cause en est l'attraction des villes qui attirent à elles la population des campagnes, surtout dans leur voisinage le plus immédiat. Si la population rurale de la province de Québec augmente, au lieu de diminuer comme celle d'Ontario, c'est grâce à la colonisation qui, sous l'impulsion donnée par le gouvernement Gouin, arrache chaque année à la forêt de nouvelles terres. Mais ces terres, il faut quelques années pour que leurs produits soient mis sur le marché, après avoir pourvu à l'existence du colon, tandis que, dans les comtés qui avoisinent Montréal, par exemple, l'exode vers la ville a son effet immédiat sur la production.

Il faut donc tâcher d'enrayer cet exode, et on ne le pourra enrayer qu'en rendant la vie à la campagne plus agréable, plus attrayante, parce qu'elle sera plus facile.

La politique des bons chemins du gouvernement Gouin est un grand pas dans cette direction. Mais ce qu'il faudrait, surtout, c'est un remaniement du tarif qui permettrait, d'un côté, aux cultivateurs de se procurer à meilleur marché l'outillage de la ferme et certaines denrées nécessaires à l'élevage; et, d'un autre côté, permettrait d'importer sans trop payer de droits les denrées alimentaires dont la production serait en déficit.

Rendez au cultivateur la vie plus agréable et faites de l'agriculture une industrie plus lucrative et vous verrez le retour à la terre se produire spontanément; ou, tout au moins, l'exode vers la ville diminuer considérablement.

Les honorables MM. Fisher et Norris — ce dernier, le premier ministre du Manitoba, se sont accordés, samedi, pour prêcher l'orientation dans cette direction de la politique fédérale et ont promis que le prochain gouvernement libéral à Ottawa en ferait un des principaux articles de son programme.

Une démission significative

LA POLITIQUE AU BUREAU DE DIRECTION DU RECRUTEMENT

Le gouvernement Borden avait cru qu'il pourrait rendre quelque activité au recrutement des volontaires, qui languit lamentablement dans la province d'Ontario, en organisant un bureau qui centraliserait et coordonnerait les efforts jusqu'ici isolés des recruteurs.

Il avait nommé à la tête de ce bureau, comme directeur du recrutement, un Canadien distingué, Sir Thomas Tait, un organisateur de premier ordre, qui s'était tenu, jusqu'ici, en dehors de la politique de parti.

Mais dès le début, Sir Thomas Tait s'est trouvé empêtré dans des questions de patronage. Il avait choisi pour secrétaire du bureau, M. G. M. Murray, secrétaire de l'Association des Manufacturiers canadiens, qui avait accepté cette charge et résigné son emploi à l'Association des Manufacturiers.

Mais M. Murray, dans l'exercice de ses fonctions antérieures, avait écrit une circulaire critiquant Sir Thomas Tait. Aussi le gouvernement Borden refusa-t-il de confirmer sa nomination comme secrétaire du bureau de direction du recrutement.

Ce refus, il est vrai, fut ensuite retiré; mais M. Murray, devant cet acte de partialité politique inconcevable, crut devoir, par dignité personnelle, résigner sa position.

Et Sir Thomas Tait, dégoûté, vient, lui aussi, de résigner la présidence du bureau.

On lui a donné pour successeur, M. R. B. Bennett, député de Calgary, l'un des plus violents des jingos-torys, dont on se rappelle le peut-être les dénégations de Sir Wilfrid Laurier pendant la campagne de London, Ont., en 1905.

Cette nomination confirme donc absolument l'impression sous laquelle Sir Thomas Tait a dû se retirer: que c'était tout simplement un nouveau rouage politique et partisan que l'on voulait ajouter à la machine gouvernementale.

Et l'on s'étonne que le pays critique la manière dont le gouvernement Borden administre notre participation à la guerre!

Que les assemblées libérales se multiplient

LES CONSERVATEURS N'ONT JAMAIS RESPECTÉ LA TRÈVE

Les électeurs des comtés de Vaudreuil-Soulanges et de Chambly-Verchères ont magnifiquement répondu à l'appel des chefs libéraux de leur région, dimanche, et en ont été récompensés par la jouissance intellectuelle de splendides efforts oratoires.

Nous espérons que la série de ces assemblées va se continuer et que, dimanche prochain, d'autres comtés auront l'avantage de pouvoir applaudir d'éloquents orateurs libéraux.

Que si, en certains quartiers, on fait semblant de s'indigner que les li-

breux de la vie chère, le pays a été constamment secouru par la main de l'État, à l'automne de 1915, non seulement les listes électorales avaient été imprimées pour une élection prochaine, mais les bulletins de vote pour les soldats du corps expéditionnaire canadien avaient été expédiés en Angleterre, où ils se moisissaient encore dans les caves du Haut Commissariat du Canada.

Il est également notoire que, à plusieurs reprises, pendant cette période de trêve, le bureau central conservateur d'Ottawa a fait distribuer gratuitement par le service des Postes, de grandes quantités de brochures électorales où, en particulier, on calomnie odieusement le patriotisme des libéraux.

Enfin, l'activité des feuilles torys d'Ontario qui dénoncent continuellement la province de Québec et les Canadiens-français, et ne manquent jamais d'ajouter que, avec les libéraux au pouvoir, le pays serait sous la domination des Canadiens-français, ne devrait pas démentir par ses actes les orateurs ni aux autres conservateurs de parler d'une trêve qu'ils n'ont jamais sentie.

Le parti libéral est las de jouer un rôle de dupe et reprend sa liberté d'action; d'autant plus qu'il y est encouragé par un grand nombre de conservateurs indépendants qui, comme le disait le *Citizen*, l'autre jour, n'ont plus confiance que le ministère actuel, discrédité et incompetent, puisse convenablement diriger les efforts que le Canada veut faire, pour aider de son sang et de son or à la victoire finale de la civilisation sur la barbarie.

Nos assemblées

L'accueil enthousiaste des électeurs aux assemblées libérales tenues partout est un signe éloquent du sentiment populaire.

Le peuple attend avec impatience l'occasion de venger le verdict du 21 septembre 1911.

La fameuse trêve

A l'ombre de la trêve, les conservateurs ont préparé par un abus intensif du patronage et par tous les moyens à leur emploi une menace perpétuelle d'élections.

Ces mois derniers encore, sous le prétexte d'assemblées patriotiques, les ministres conservateurs ont multiplié les réunions politiques; nos amis font bien de répondre énergiquement à ces provocations.

Autre temps

Conservateurs et nationalistes, qui fraternisaient en 1911 au son des pièces d'or du coffre dont Sir Herbert Ames gardait la clef, se déchirent maintenant à belles dents.

Le temps n'est plus où le *Devoir* et le *Toronto News* échangeaient des télégrammes de félicitations.

Sans bornes

M. Joseph Rainville conscriptionniste! Qui l'eût dit, ou cru, ou pensé? Lui qui était si ardent, avant son élection, pour dénoncer toute participation à la guerre.

Tant qu'à trahir son mandat, il tient à ce que ce soit complet; et son zèle n'a de bornes que son ambition démesurée de plaire au groupe tory-jingos, aux Hughes et aux Rogers.

Dans Ontario

Les libéraux d'Ontario, qui viennent d'avoir à London une magnifique réunion autour du chef libéral, sont optimistes sur les résultats des élections prochaines dans leur province.

En 1911, les libéraux n'ont pris que treize sièges dans Ontario; mais quand il plaira à M. Borden de dissoudre les Chambres, bien heureux sera-t-il s'il conserve dans Ontario une majorité quelconque.

Et lui?

L'hon. M. Doherty parle avec sourire du panache de Laurier; mais l'ex-juge qui cumule les fonctions du ministre de la Justice sait-il ce que c'est qu'un panache, seulement?

Et si lui, M. Doherty, avait un petit brin de plume à son oreille n'y a-t-il pas longtemps qu'il l'aurait traînée dans la poussière des compromissions, en se baissant pour ramasser les gros sous de sa pension de retraite?

EN ROUMANIE

Les diplomates déçus et le diplomate déseigné

On ne saurait trop admirer l'art supérieur et spirituel avec lequel, jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, les représentants des empires centraux, malgré leur vieille rage aussi fatiguée que leur vieux Dieu, ont été tenus dans l'ignorance des décisions du gouvernement roumain. Cinq jours avant la déclaration de guerre, le ministre d'Allemagne, M. von Bülow, avait écrit à M. von Bunsen, à Paris, qu'il était certain que la Roumanie resterait neutre. Et ce disant, ce bon Teuton tapait sur un petit dossier auquel il estimait devoir cette belle assurance. Or, ledit dossier contenait tous les papiers relatifs à une commande de rails — commande de dix millions — faite par le gouvernement roumain à une grande maison allemande. Voilà, sans doute, qui était de bon augure. Mais encore fallait-il

s'assurer de la sincérité de la commande. Il y avait donc, dans ce dossier, comme disent les marchands, de tater le client — de bien vouloir verser une provision d'un million et demi. Bucarest, qui ne souhaitait que cela, expédia le jour même le million et demi demandé, et ce soir-là M. von Bülow s'endormit avec un sourire qu'il croyait infiniment spirituel. La Roumanie était tranquille et elle pouvait paisiblement poursuivre ses derniers préparatifs. Cela ne lui avait coûté qu'un million et demi. C'était pour rien.

Il faut bien cependant reconnaître que M. von Bülow n'était pas un homme à déjà tracé une amusante silhouette à un agent terriblement actif à Bucarest. C'est un homme grand, à larges épaules, il ressemble à un gros négociant plutôt qu'à un grand diplomate. Il a toute l'intelligence que l'on peut avoir sans finesse, et toute la clairvoyance que l'on peut posséder lorsqu'on est Allemand. C'est dire que sa clairvoyance est extrêmement limitée. Il travaille beaucoup et achète, sans bien distinguer la différence des denrées, les bêtes et les consciences. Il a payé tout cela très cher. C'est un homme qui n'a jamais fait que la somme des quantités et jamais celles des qualités. C'est pour cela que son opération s'est trouvée faussée. N'importe, il a bien travaillé pour son pays, lourdement, grossièrement, à la mode de chez lui, mais avec zèle et persévérance. Il a essayé maintes rebuffades sans en paraître extrêmement offensé, et sans l'être réellement. Ne pouvant porter beau, il a porté laid. On fait ce qu'on peut. Si l'on est juste à Berlin, M. von Bülow sera félicité. Mais le sera-t-il? J'en doute fort.

X X X

Les deux complices ordinaires de M. von Bülow à Bucarest étaient le comte Cernin de Chudovitz, ministre d'Autriche-Hongrie, et M. Radoff, ministre de Bulgarie. Le comte Cernin est un diplomate qui semble penser sans cesse : "Suis-je assez distingué? Est-il possible d'être aussi distingué que moi?" A vrai dire, il semble que cette pensée soit la seule qui habite le cerveau du comte Cernin, lequel sans doute n'est pas beaucoup plus distingué qu'il ne paraît. Le comte Cernin est de la famille du baron Grog, le chancelier de la grande-duchesse de Grolstein. S'il est comique, c'est à force d'être triste; s'il est désespéré, résigné, amorphe, c'est à force d'être Autrichien. Mais il est de bon ton, de bonnes manières et sans dettes.

Bien différencié, M. Radoff, distingué serviteur du roi des Bulgares, Cernin est singulier à dévaster. C'est un homme qui paraît ne pas avoir de face, tant il évite le regard. On dirait qu'il n'a que des profils. Son long nez, ses yeux assez fuyants pour cacher tout ce qu'il leur plairait de dissimuler, M. Radoff est remarquablement intelligent, et il a une incapacité de dire la vérité qui confine à l'assurance-tout. A la maladie. Il ment toujours, tout le temps, à ses amis comme à ses ennemis, car il ne distingue pas bien les uns des autres.

Il ne ment jamais sans donner sa parole d'honneur. On assure qu'il a invectivé des paroles d'honneur particulièrement enroulées. Il fait semblant de croire en Dieu pour pouvoir le prendre à témoin. Un jour de découragement qu'il se promenait avec le comte Cernin, celui-ci lui dit avec une profonde mélancolie : "Mon pauvre ami, si tu n'es moi nous ne ferons jamais de bons diplomates. Pour faire un bon diplomate, il faut que l'on croie à la vérité et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité."

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

M. Radoff ne fut pas content de ce propos plein de sens. Mais il se tut. M. Radoff en a vu bien d'autres. On assure que naguère il fut des comités et qu'il travailla lui-même dans la bande dont il est le chef. Il fut journaliste, ce qui n'honorait guère la profession, car il était très et quelquefois ne pas la dire. Or moi, je ne peux pas arriver à mentir et vous, vous ne pouvez pas arriver à dire la vérité.

revoir les bords du Bosphore, qu'il n'aurait pu aller, dans un peu d'années, à Constantinople, à la tête d'un corps diplomatique.

X X X
A l'instant précis où ces messieurs étaient avisés du nouvel état de guerre, toutes les mesures étaient prises par le gouvernement roumain et les administrations avec une précision et une rapidité remarquables. L'électricité et le téléphone furent coupés dans les ligations d'Autriche, d'Allemagne, de Bulgarie et de Turquie — grâce à des embranchements spéciaux préparés depuis quelques jours.

On assure que von Bülow s'étant précipité à son appareil et l'ayant trouvé muet, aurait brisé d'un coup de poing. De cinq heures à huit heures, tous les télégraphes furent coupés et conduits dans des camps de concentration. Par une précaution curieuse mais sage, on coupa même l'électricité avec le cimetière allemand. Les cyprès, paraît-il, peuvent être fort bien employés pour installer une sorte de télégraphie sans fil. En deux heures, tous les télégraphes furent pointés en noir, pour voiler les lumières. Et pendant ce temps-là, au clair de lune, les armées roumaines passaient les Carpathes — leurs Vosges — en chantant l'hymne transylvain — leur *Marseillaise*!

Robert de LEZEAU.

(Le Figeur).

DEUX HEROS

Les sacrifices de la guerre

Parmi les hérosismes nombreux que la guerre a fait éclore les deux suivants méritent d'être spécialement signalés.

M. Louis Barthou nous conte le premier dans le "Matin" d'hier. Il s'agit d'Arthur-Lisidore Dumas, un Bearnais de soixante-huit ans qui, dès 1867, s'engagea aux zouaves pontificaux. Blessé une première fois à Montina, le vint, comme tous les zouaves pontificaux — dont la vaillance, sous les ordres de Charata, nous valut quelques-unes des plus belles pages de la guerre de 1870-71 — défendre la patrie envahie.

Dumas prit part à l'immortelle charge du général Marguerite; blessé, fait prisonnier, il s'évada. Dès lors, il est partout où il y a des coups à donner et à recevoir, dans l'extrême sud oranais, en Tunisie, au Gaden, à la Côte d'Ivoire, sur la frontière marocaine, au Transvaal.

Il a soixante-trois ans quand la grande guerre éclate!

Pour lui, il n'y a pas deux formes de devoir; il s'engage. Blessé en Belgique, fait prisonnier, il s'évade encore et rejoint nos lignes juste à temps pour se battre sur la Marne. Six blessures n'ont pas raison de son courage. Il guerit, vite, plus vite qu'il ne peut, et le voici aux Dardanelles, puis à l'armée de Salonique. Mais l'inactivité de l'armée d'Orient pèse à son impatience. Il rentre en France; on le retrouve à Verdun, au 44^e d'infanterie. Le 26 février, une balle l'immobilise encore. Pas pour longtemps. On attaque sur la Somme. Il veut en être, il en est.

M. Barthou nous conte ainsi comment est mort ce héros de soixante-trois ans : "Il se bat à Clercy. Une balle de mitrailleuse lui traverse la cuisse, tandis qu'il monte à l'assaut. Ses soldats l'adorent. Quatre hommes se précipitent. Au moment où ils l'embrassent, une balle lui fracasse la tête. "Il est enterré en pays conquis. Un boyau porte son nom. Ce sont les faits qui l'ont. Et aussi les citations! Celle du capitaine Dumas, après avoir rappelé ses dix blessures, dit simplement qu'il est mort, après une vie d'honneur et de loyauté, le 12 août 1916, pour la France, de la mort qu'il a toujours rêvée."

Voilà un Français! Pourra-t-on dire aux Allemands:

L'autre exemple n'a ni moins de grandeur ni moins de beauté. Il s'agit de l'adjudant aviateur Tarascon, engagé volontaire, lui aussi, qui vient d'avoir la joie d'abattre son cinquième avion allemand. L'adjudant Tarascon avait été réformé à la suite d'un accident d'aviation survenu en temps de paix. Il avait eu une jambe brisée. Pour tout dire, il portait une jambe de bois, comme l'illustre général Daumesnil.

Mais quand on est virtuose de l'air et que le pays a besoin de tous ses enfants, peut-on rester tranquille chez soi? Tarascon demande à reprendre sa place; il plaide sa cause et démontre qu'un pilote n'a que faire de deux jambes entières pourvu que les bras, la tête et le cœur soient solides chez lui. Et Dieu sait si tout cela est solide chez lui! Il signe son engagement; il se voit sur le front, où il prend vite rang parmi les plus vaillants chasseurs d'avions boches. Sans doute, il a des aventures. Un jour, un éclat d'obus fracasse sa jambe de bois : "Une chance, dit-il simplement, qu'ils ne m'aient pas démolie l'autre! Quelles sottises gens, qui gaspillent leurs munitions!"

L'adjudant Tarascon se fit faire une jambe neuve et jura de la faire payer aux Boches. Il a tenu parole : depuis le 15 juillet, un avion ennemi n'a pu descendre "pour leur apprendre à casser du bois", comme il le dit, le sourire aux lèvres.

Celui-là aussi est un Français!

CHEZ LES RUSSSES

Le général Broussiloff

De Miles, dans le "Correspondant"

Tel était le chef qui mena si vigoureusement la campagne en Galicie et recut de l'Empereur, pour sa vaillance, le titre d'adjudant-général. Virent les jours ingrats et difficiles de la retraite; il en savait les causes inévitables et réparables. Aussi n'eut-il pas une minute de découragement. Pendant des mois d'inaction forcée et de reculement, il reforga patiemment, minutieusement son instrument de guerre en vue d'une offensive prochaine, énergique, mune de tout et, cette fois, décisive : sa nomination au commandement de tout l'aile gauche russe, des marais du Pripiat à la frontière roumaine, attestait l'ampleur du rôle qui lui était dévolu et la confiance dont il était investi.

Physiquement, le général Broussiloff a conservé, malgré ses soixante-quatre ans, une vigueur et une endurance peu communes. De taille moyenne, élancé, nerveux, mais sachant dominer ses nerfs, il passe encore pour un des meilleurs cavaliers de l'armée russe; il battrait les jeunes officiers les mieux entraînés. Quand il vit les postes, il ne s'inquiète jamais de l'état du temps. L'automobile vient-elle à s'enliser dans la terre molle et grasse, il se fait amener un cheval pour continuer sa tournée. Vienne une région impraticable même à un cavalier, comme par exemple

les marais du Polésie. Il fait des vers, entends-je, dans la boue jusqu'au genou; sans la moindre trace de fatigue, il s'avance sur les bandes de terre, entourées d'eau de chaque côté et où l'on risque, au moindre faux pas, d'enfoncer jusqu'à la ceinture, ou même de perdre pied.

Bien que cavalier dans l'âme, Broussiloff a parfaitement saisi le "mécanisme" tactique, le caractère "mécanique" de la présente guerre; il a compris, comme Joffre, que le temps des Souvorov, des Napoléon, des Skobeleff était fini : "La technique, la technique encore et toujours!" répète-t-il, en regardant son interlocuteur de ses petits yeux perçants, des yeux de chasseur, sous les sourcils arqués. "Quarante ans se sont écoulés depuis la guerre russo-turque; et quel recensement des valeurs! Les anciennes traditions ont vécu. Voici aujourd'hui Skobeleff, si décoratif, caracolant devant le front des troupes en kiel blanc et sur un cheval blanc, dans une de ces attitudes à effet immortalisées par le pinceau de Veréchtchaguine? Il n'y a plus de place pour un cavalier; quelques tchéoudans, auraient vite raison du bon cavalier. Alors, cette élégante bravade — que quelques généraux russes ont renouvelée au début de la guerre et qui leur a parfois coûté la vie — avait un objet et un sens : encourager la troupe. Aujourd'hui, quand l'ennemi distend des fronts, quand toute l'armée se retranche et se tait sous terre, Skobeleff serait aperçu de deux compagnies, tout au plus. Ce n'est vraiment pas la peine, pour si peu, d'exposer la vie du commandant de l'armée. Mais je suis loin de penser que le chef doive ne pas quitter son quartier général ou se borner à visiter les états-majors de ses corps ou de ses divisions; il faut, au contraire, qu'il se montre aux troupes de première ligne et jusque sous le feu, afin que soldats et officiers le voient, sentent sa présence, et aussi pour se rendre compte par lui-même des conditions de la lutte. C'est la seule manière d'établir entre l'armée et son chef le lien nécessaire."

Un sous-officier de l'armée belge, M. Alphonse Sibenaler, raconte, dans le *Journal*, comment, après deux tentatives d'évasions avortées, il réussit une troisième, qui lui permit de dire un adieu définitif aux geôles allemandes.

Le 1er août, je repars. Cette fois, ce sera la bonne.

Mon camarade, le sergent Wauters, avait tout préparé de son côté pour fuir, lui aussi. Il a des vêtements, de l'argent, mais il ignore le pays le plus sûr. Noté, nous associons. Wauters, qui conduit la corvée au dehors, ne rentre pas et m'attend. Moi, j'observe les sentinelles. Un moment d'inattention, je saute une troisième fois les barrières. Je retrouve Wauters. Nous dépouillons nos vêtements militaires. Nous sortons de la forêt comme des travailleurs des champs. Les sentinelles nous fixent avec tant d'insistance que nous nous affolons, et nous voilà engarés dans un champ de tir de mitrailleuses. Nous restons couchés à plat ventre, avec les balles qui nous passent sur la tête, jusqu'au soir. Mauvaise impression!

A la nuit, nous repartons et nous arrivons encore une fois à Uzen. Même itinéraire, jusqu'à Clèves, où la deuxième tentative. J'ai inauguré un nouveau truc pour le chemin de fer. Nous entrons sans billets, puis, une fois le train en marche, je cours après le contrôleur et je lui demande deux billets, en lui expliquant que, pressés par l'heure, nous n'aurions pu les prendre sans marquer le train. Je lui glisse un mark dans la main, le caust avec lui, je me fais passer pour Hollandais. Il ne nous demande rien. Dans le wagon, Wauters, qui ne parle pas l'allemand, dort ou lit son journal. Des qu'on le regarde, j'engage la conversation. A ma seconde tentative, j'étais resté quatre jours sans manger et sans dormir, j'ai endormi du chloral et des biscuits. A Clèves, même trajet que lors de la deuxième tentative.

Nous avons trois lignes de sentinelles à franchir pour arriver à G... en Hollande. Nous mettons deux jours et deux nuits pour passer, toujours en rampant. La première ligne est marquée par des poteaux et des fils de fer. Au-delà, des fils de fer, barbelés, un ruisseau, et la Hollande, c'est le salut. A notre gauche, tout près, il y a deux sentinelles. En rampant, nous nous éloignons d'elles. Arrivés à deux cents mètres, nous tirons au sort à qui passera le premier. C'est moi. Je m'élanche, je franchis la barrière, puis les fils de fer. Wauters me rejoint, nous traversons ensemble le ruisseau. Sauvés! A ce moment, les sentinelles nous voient et braquent leurs fusils sur nous. Nous nous jetons à terre, mais elles n'ont rien; nous sommes en Hollande. Nous ne sentons plus ni fatigue ni soif, ni faim. Nous courons jusqu'à G... où nous sommes accueillis à bras ouverts par les Hollandais. Un déserteur allemand, qui est revenu de Verdun et qui allait y retourner, déjeune à côté de nous. Il nous dit : "J'en ai assez!"

Nous aussi...

Nous reentrons en France par Rotterdam, Hull, Londres et Paris.

SERPENTS DE MER

On ne parlait plus, depuis quelques années, du grand serpent de mer; est-ce qu'il reviendrait sur l'eau? Il y a cent ans. C'est au tour des Hollandais du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique. Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Vers la fin du dernier siècle, on a cru le voir se profiler dans la baie d'Albion, aux horizons fantastiques. Voici qu'un officier suédois, porteur d'un non anglais, M. O. Smith, prend possession du "constitutionnel" qu'il enroulait ses anneaux immenses, quand ce journal voulait exciter la curiosité ou détourner l'attention publique.

Cart

LE DOSSIER DE LA GUERRE

L'ARMÉE ANGLAISE

Il faut avoir vîsté ces défenses extraordinaires pour faire à l'attaque anglaise et à son succès le plein honneur qu'ils méritent. De même, il faut avoir vu des prisonniers boches pour savoir à quels hommes les Allemands ont eu affaire. Je ne me suis pas fait ce spectacle. Vous ne serez pas surpris que je n'aie eu à surmonter aucun sentiment de pitié. Un Allemand, pour moi, n'est plus un homme, c'est un loup féroce, mis, si l'est prisonnier, dans l'impossibilité de nuire. D'ailleurs, bien nourris, à l'abri du froid et des coups, installés dans un pays sain, les prisonniers n'ont rien qui puisse apitoyer. J'en ai vu de jeunes, de maladroits peut-être, mais dans l'ensemble, bien portants, bien bâtis, bien campés. Quand leurs sous-officiers les ressemblent au cri guttural d'"achtung", ils représentent leur raideur automatique. La discipline leur a fait une habitude de regarder en face. Ils fixent leurs yeux sur moi, de l'interroge. Ils ne s'avouent pas vaincus. Ils disent la force de l'Allemagne, capable de faire front à tous ses ennemis. Ce jeune étudiant de Spandau, aux yeux audacieux, qui ressemble à un apache débraillé, parle avec une ironie tranquille de l'intervention humaine. Cet autre, plus âgé, au visage épais et aux lunettes d'or, affirme qu'à Berlin, où il était il y a dix-huit mois, on s'y attendait. Eux, ils ne se plaignent pas. De quoi se plaindraient-ils ? Ils ont la même nourriture que les soldats anglais. Quoi qu'ils veulent en dire, on dément à travers leurs contradictions que la tranchée allemande leur donnait moins, et je devine que la viande y était rare. Des soldats, tout de même. On comprend qu'aidés par la puissance de moyens matériels jusque-là inconnus, ils n'aient pas douté de la victoire. Mon voyage dans la Somme m'a convaincu, une fois de plus, qu'elle leur a définitivement échappé. Chez les Anglais et chez les Français, je me suis ravitaillé en confiance. Rien n'est salubre comme l'air du front.

Louis BARTHOUL.
(Les Annales.)

LES POINTS ESSENTIELS

Jamais le gouvernement français n'avait pris, en ce qui concerne les conditions de la paix future, une position plus ferme et plus nette. M. Briand a adopté avec éclat et fortifié d'arguments nouveaux et saisissants la doctrine nationale de la guerre. C'est la cause du retentissement profond de son discours dans le pays tout entier.

Quels sont les points essentiels de cette doctrine ? Le premier est la connaissance exacte de la pensée allemande et un sain jugement sur l'ennemi. La preuve est faite que l'Allemagne voulait d'une volonté de race le démembrement et la ruine de la France. La preuve est faite qu'elle n'a pas renoncé à cet espoir pour le présent ; que, même vaincue, elle n'y renoncera pas pour l'avenir ; et que nous aurons toujours un adversaire invincible de l'autre côté du Rhin.

Le second point, suite logique du premier, c'est que la guerre engagée depuis plus de deux ans contre l'Allemagne ne peut se terminer que par l'humiliation et la défaite complète de cette monstrueuse nation ou par la fin de la nôtre. La paix n'aura donc de sens que le jour où l'Allemagne se trouvera dans l'impossibilité physique et morale de continuer la guerre et d'en entreprendre une autre, à portée du moins du regard humain.

La paix que quelques détraqués et quelques esprits faibles souhaitent aujourd'hui et que, sans doute, à l'occasion, ils nous suggéreront encore, M. Briand la qualifie en termes ineffaçables.

"Quels sont vos buts de guerre ?" lui demandaient certains socialistes en le tirant par la manche. Le chef du gouvernement vient de leur répondre au nom du pays tout entier. Nos buts, ou plutôt notre but de guerre, c'est de mettre la France pour de longues générations, par n'importe quels moyens et au prix de n'importe quels sacrifices, à l'abri des hordes allemandes.

Politique intérieure, politique extérieure, tout est dominé par cette préoccupation supérieure. Les conditions de la paix en découleront naturellement et en porteront l'empreinte, que le parti socialiste y consente ou qu'il n'y consente pas.

(Le Figaro.)

Alfred CAPUS.

LE PARLEMENT

Rendons, sans arrière-pensée, justice au Parlement. Il fut, à cette minute suprême, cette séance historique du 4 août 1914, digne du pays. Il fut l'image de la France. Tout entier dressé en face de l'agresseur, il jura l'oubli des discordes intérieures et toutes les mains se levèrent pour ce solennel serment. L'union sacrée était scellée.

Mais deux années ont passé et plus. Certains ont fait leurs réflexions. Si les foyers de désunion sont définitivement éteints, à quelle flamme pourrions-nous désormais réchauffer nos ambitions et ranimer leur influence engourdissante ? Si le prêtre à l'urne dans la tranchée avec le man-

geur de curés de la veille, si le jeune bourgeois à moitié sang à celui de l'ouvrier et du paysan et s'est fait d'eux des camarades et des amis, sera-ce dans le désert qu'il faudra demain pousser le cri de guerre radical et menacer l'égoïsme bourgeois ? Ne sera-t-on plus rien dans la France victorieuse après avoir été si près d'être tout dans une France abaissée ? Et l'on s'agit, on reprend les anciennes accusations, on dénonce, on excite, on va à Kienthal, on revient, on tend la main aux frères de l'Internationale, on montre le poing aux prétendus ennemis de l'interieur, on intrigue et l'on noue des alliances en vue des luttes intestines dont on se trouve si bien.

Voilà le troisième danger. Il est inséparable des deux autres. Aucun assainissement de la France ne sera possible si nous ne renonçons pas à cette détestable conception de la politique, si nous ne détruisons pas ces mauvais ferments, si nous ne réduisons pas à l'impuissance ceux qui les cultivent et les propagent, si nous n'arrivons pas à assurer le gouvernement libre de la nation par la nation dans l'intérêt de la nation.

Je demeure convaincu que nous y réussissons, que l'union intime de toutes les forces vives du pays à laquelle le président du conseil faisait appel dans sa déclaration si sobre, si ferme et si vraie, existe dans tous les coeurs français et se réalisera pratiquement à la première consultation nationale qui suivra inévitablement la victoire. L'opération de balayage que réclame M. Etienne Lamy s'accomplira alors, sans cogner les murs ni endommager les meubles, comme il convient dans les intérieurs bien tenus. Et l'on pourra se mettre au travail.

Charles CHENU.
(Le Gaulois.)

LES MOYENS DE VAINCRE

Depuis dix-huit mois je n'ai cessé d'insister dans ce journal, avec une obstination que certains lecteurs ont pu croire parfois excessive, sur les trois ou quatre idées simples qui dominent, à mon avis, toutes les perspectives de la terrible lutte dans laquelle nous sommes engagés.

En réclamant chaque semaine, quelquefois même chaque jour, "des canons, des munitions", j'ai voulu que mes concitoyens, et surtout les dirigeants de nos armées et de nos services publics, ne perdent pas un instant de vue que cette guerre est avant tout une guerre de matériel, et que tout, dans l'effort national et dans l'action militaire, doit s'inspirer de cette conception. Cette vérité, j'avais inutilement tenté, au cours des sept années qui ont précédé la catastrophe, de la faire prévaloir auprès des compétences techniques. Je savais que, malgré l'insuffisance évidente de notre préparation, malgré la dure leçon des faits, je rencontrerai encore des sceptiques. J'ai insisté, pour obtenir que l'effort soit porté à la hauteur des nécessités ; j'ai insisté, pour que l'on ne se contente pas des néfastes demi-mesures ; j'ai insisté, pour que l'on renvoie aux usines de guerre tous les spécialistes, tous les techniciens, tous les ouvriers qualifiés dont le vrai poste de combat n'est pas à l'avant, où ils peuvent verser leur sang pour la patrie, mais à l'arrière, où leur travail sert à menager les précieuses vies de nos soldats.

J'ai demandé "la coopération des Alliés" sous toutes ses formes : militaire, financière, économique, industrielle. A l'unité de l'organisation allemande, il fallait opposer une pareille unité de vues, de conception, de volonté et d'action. Seules, cette collaboration intime, cette solidarité étroite des nations liguées contre le sinistre empire et ses complices permettaient de faire apparaître et de rendre efficace la supériorité des ressources dont elles disposent.

J'ai vu dans cette communauté d'efforts non seulement le sûr moyen de hâter la victoire, mais celui de soulager la France dans la tâche formidable et magnétique qu'elle a dû assumer, comme principal adversaire d'une plus redoutable ennemi ; et j'ai souhaité que, tout en continuant à combattre au premier rang, elle puisse, grâce au concours de ses compagnons d'armes, "ménager ces réserves d'hommes" dont elle a tant besoin pour maintenir son activité déjà si réduite, faire face à ses charges toujours plus lourdes, préparer les lendemains laborieux de la guerre.

Charles HUMBERT.
(Le Journal.)

FABRIQUONS SANS REPIT

Nous sommes dans la vingt-sixième mois de guerre. Notre artillerie lourde n'a pas tiré, dès le premier jour — c'est entendu. Mais voilà tout de même plus d'un an et demi qu'elle tire. Les canons ne sont pas éternels. Ils s'usent. Il faut les remplacer.

Il faut remplacer d'abord ceux que nous perdons dans la bataille. Nous en avons perdu beaucoup par la reddition de Maubeuge. Nous en avons perdu beaucoup par le feu de l'ennemi. Nous en avons perdu par accidents. C'est inévitable. Mais il faut en tenir compte.

Il faut tenir compte aussi de l'usure normale. Quand une pièce a tiré un certain nombre de coups, sa précision diminue. Quand elle en a tiré

quelques milliers de plus, elle est mûre pour l'évacuation. Au début, on n'y a guère pensé : on croyait que la guerre serait courte. Dans la troisième année, on est obligé d'y parer.

Donc il ne s'agit pas seulement d'augmenter notre artillerie. Il faut aussi la maintenir et l'alimenter. C'est la loi présente de la production. Elle impose à tous, chefs et ouvriers, un redoublement d'efforts.

André TARDIEU.
(Le Petit Parisien.)

LES INVENTIONS DES POILUS

De M. Lucien Cornet, dans la "France Militaire" :
Ce n'est pas chez ceux qui connaissent la tranchée par où-dire qu'il y a des chances de trouver l'invention vraiment utile dans la tranchée, c'est parmi ceux qui l'habitent constamment que le besoin aura le plus de chances de créer l'organe. Tous nos poilus doivent être habilités, comme le sont dans leur industrie les ouvriers des usines américaines, à concourir à l'œuvre de découverte ou de perfectionnement. Il faut solliciter leur ingéniosité, leur donner ou leur redonner confiance dans la sollicitude des agents de coordination d'idées, leur faire savoir que toute indication de leur part sera la bien venue. Serait-ce que nous désirions voir distribuer dans les tranchées des enveloppes à l'adresse du ministère des inventions ? Pas du tout. La tâche du ministère est bien délimitée : il connaît de tout ce qui est d'intérêt général, mais les idées de détail, il ne peut les suivre. Il faut décentraliser. C'est au corps d'armée que doivent se faire le premier tirage et la première expérimentation.

Lucien CORNET.
(La France Militaire.)

MENAGEONS NOS RESERVES D'HOMMES

J'ai constaté récemment que, dans certaine ville du centre, un dépôt d'artillerie — trois batteries — comptait quatre chefs d'escadron. Et comme dans cette ville, un autre dépôt d'artillerie existait — avec un seul chef d'escadron — on a superposé aux deux commandants de dépôt un "colonel commandant les dépôts", et à cet inutile on a donné un adjoint, chef d'escadron "chef d'état-major du colonel commandant les dépôts". Et plus il y a d'inutiles, plus il y a de papiers.

Dans une petite ville de l'ouest, un dépôt d'artillerie où l'effectif n'excède pas 700 hommes, jouit d'un colonel et de deux chefs d'escadron. Et le gaspillage s'aggrave d'une mauvaise affectation des hommes : un notaire, auxiliaire R. A. T., est proclamé indispensable — à 300 kilomètres de chez lui — pour recopier des ordres de transport !

On embauche des femmes : dans presque tous les dépôts les hommes sont restés en sur-nombre.

Certains chefs refusent d'ailleurs de substituer des femmes à des soldats ou à des employés militaires. Combien de centaines et de centaines d'hommes à l'administration centrale même sont gaspillés qui pourraient être relevés par des femmes !

D'ailleurs, une démonstration péroratoire vient d'être faite par l'autorité militaire elle-même : dans tous les dépôts, un pourcentage considérable d'auxiliaires a obtenu de longues permissions ; en leur absence le service a marché tout de même façon. Je demande au ministre de la guerre de réduire au moins l'effectif permanent à ce qu'il fut pendant les mois d'été.

Joseph DENAIS.
(La Libre Parole.)

LES SERBES DEVANT LEUR PATRIE

Malgré l'éloignement, nous ne pouvons songer sans émotion à la vaillante armée serbe qui, après un an d'exil, de souffrances physiques et de tortures morales, arrive enfin aux portes de la patrie perdue. Car ce sont nos amis serbes qui, soutenus par un corps franco-serbe, avancent dans cette région. Qui vont-ils trouver en rentrant au pays ? Qui est mort ? Qui est vivant ? Où sont les vieillards ? Où sont les enfants ? Où sont les femmes ? Qu'y a-t-il de vrai dans les récits qui sont parvenus jusqu'à eux, d'atrocités commises dans leur pays par les Bulgares, de populations entières décimées par la famine, de milliers de jeunes filles et de femmes déportées en masse à l'intérieur de l'Allemagne et de l'Autriche ?

Gustave HERVE
(La Victoire)

ON CAMBRIOLE AU CAFE HERBS

Pour la deuxième fois, en moins de dix jours, le restaurant Herbs, coin St-Laurent et Craig, est trouvé avec une des portes ouvertes par les constables qui patrouillent la nuit.

La première fois, le propriétaire déclara que rien ne manquait. Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures, la porte de l'établissement fut trouvée ouverte. Le constable appela le lieutenant Fischer, qui descendit le propriétaire. Ce dernier constata la disparition de plusieurs bouteilles de cognac.

MADEMOISELLE DUMAINE A DONNE HIER, UN SUPERBE RECITAL

Notre jeune compatriote s'est révélée hier, une artiste de grand avenir.

C'est une excellente et très heureuse idée que Madame LaPalme et Monsieur Issarel eurent de nous faire entendre leur brillante élève, Mademoiselle Dumaine, Prix d'Europe de 1916, avant son départ pour la Ville-Lumière.

Un auditoire select s'était rendu à l'invitation des deux distingués professeurs de chant.

Mademoiselle Dumaine n'est pas une inconnue, à Montréal, et le prix d'Europe qu'elle emportait au mois de juillet dernier n'a fait que confirmer ses débuts exceptionnels au Majestic et le beau triomphe qu'elle remporta, à l'Arena, devant une foule immense l'été dernier.

Hier après-midi, la jeune artiste canadienne-française, dont nous avons plus raison que jamais d'être fiers, a ravi une assistance de connaisseurs, en passant à travers les méandres d'un programme varié et herissé des plus grandes difficultés techniques que les classiques et les modernes ont trouvées.

Mademoiselle Dumaine, dans l'air de la Flûte Enchantée, dans le Loï here the gentle lark et dans l'air des Clochettes, s'est jouée avec un art consommé des trilles et des vocalises les plus complexes.

Et il est vraiment étonnant qu'un soprano léger — et on pourrait même dire que la voix de Mademoiselle Dumaine appartient à la classe des sopranos aigus — chante avec autant de maîtrise le "Voilà che sapate" de Mozart, la Berceuse de Gretchaninov et l'air de la Forêt Bleue, qui sont des pièces d'un genre absolument différent du premier groupe dont nous avons causé.

La même remarque s'applique à l'air de Louise. Voilà un air que Mademoiselle Dumaine a chanté d'une façon merveilleuse, avec une émotion et une ardeur réelles, et il est surprenant de constater que la cantatrice, si bien chez elle dans les vocalises, les notes hautes et les trilles, puisse interpréter avec tant de facilité et de talent un air qui n'est pas fait pour sa voix.

Le Quatuor Vocal Issarel (Miles Archambault, Asselin, MM. Gout et Joseph Morency) se faisait entendre pour la première fois et s'est taillé un joli succès.

Le nom de Mademoiselle Dumaine est dorénavant en évidence devant le public canadien.

Sa voix, son tempérament, son talent sont de ceux qui s'imposent partout. Le Quatuor Vocal Issarel continue sur la voie brillante où elle s'est engagée, sa carrière artistique sera triomphale en succès légitimes et sera féconde en mérites.

Madame LaPalme, avec son talent de musicienne consommée, accompagnait Mademoiselle Dumaine au piano et Monsieur Taranto joua l'obligato de flûte pour le Loï Here the gentle lark et le Bonheur est Chose Légère.

Ces remarques de M. Séguin ont été longuement applaudies.

M. Irénée Vautrin, le brillant président de l'Association de la Jeunesse Libérale, a aussi prononcé une brève allocution. Il a invité la jeunesse à étudier la question de la politique et leur a recommandé fortement d'assister à la conférence du 27 octobre, donnée sous les auspices de l'Association.

La question des tramways a aussi été discutée. Un comité a été formé et fera rapport au sujet de l'attitude que le club doit prendre dans l'intérêt des ouvriers de la métropole. Une assemblée aura lieu lundi prochain et le rapport sera discuté.

D'autres discours furent prononcés par l'échevin J. A. Lamarre, Joseph Riel, M. Nantel et H. Mailleux.

La famille vice-royale a quitté le Canada.

La demande du duc de Connaught, il n'y a eu aucune cérémonie officielle.

Halifax, N. E., 16 — Le départ du Canada de Leurs Altesses Royales, le duc et la duchesse de Connaught, et la princesse Patricia, a été remarquable par l'absence entière de toute formalité et de cérémonie. C'était la désir de Leurs Altesses Royales.

Le Duc avec sa suite arriva à Halifax par train spécial que l'on conduisit directement et paisiblement au quai sous le grand hangar en béton No. 2.

A l'exception du piquet habituel, il n'y avait pas de régiment sur le quai et le train royal n'attira pas l'attention publique. Les spectateurs étaient plutôt occupés à regarder les manœuvres d'un gros steamer océanique qui changeait de place dans le bassin adjoint.

COMMENT EQUIBRER LES FINANCES MUNICIPALES ?

C'est le problème qui passionne commissaires, échevins, et chefs de départements.

La séance du Conseil municipal était à peine finie, hier après-midi, que les échevins qui restaient filaient vers leur salle particulière, pour discuter une question que, officiellement, on ne connaît pas encore, mais qui a tout l'air de concerner le mode d'administration de Montréal.

Cela va sans dire que les échevins, et depuis longtemps, veulent se débarrasser du Bureau des Commissaires, qu'ils considèrent comme une poutre encombrante.

Les chroniqueurs municipaux ne savent rien de ces délibérations, mais on leur a promis un "communiqué officiel" pour la fin de la semaine.

Il appert que les échevins cherchent à s'entendre sur un nouveau mode d'administration municipale.

ce sera applicable à partir du 20 octobre.

L'ALLEMAGNE MENACE
Amsterdam, 16. — La Gazette de Cologne, discute la protestation de la Norvège contre le coulage des vapeurs norvégiennes et l'ordonnance du gouvernement norvégien interdisant aux sous-marins belligérants l'usage des eaux norvégiennes ; elle dit que les sous-marins peuvent à tout moment subir des avaries qui les obligent à chercher refuge dans le port le plus proche, ce qui est un droit incontestable pour tout navire de guerre.

"Dans un tel cas, ajoute le journal, l'Angleterre elle-même ne pourrait pas protéger la Norvège contre une réponse, grave et effective de l'Allemagne."

LE CONSEIL
(Suite de la dernière page)
L'échevin Ward se lève et déclare qu'il ne peut pas voter en faveur d'un tel amendement. Voyant cela, M. Boyd le retire. L'échevin Brodeur se lève alors et donne lecture d'une clause tirée du livret d'instructions des policiers, laquelle commande aux policiers d'être respectueux envers tout le monde. Le capitaine Dice, ajoute-t-il, n'avait pas le droit de perdre la tête. C'était ses droits d'être respectueux à plus forte raison envers un échevin qui, en sa qualité de membre de la faculté de Laval, avait charge des étudiants et, revêtu de sa toge, venait au capitaine Dice dans l'intention de rétablir la paix.

M. Brodeur donne lecture d'une autre clause qui dit qu'un constable ne doit faire usage du bâton que lorsqu'il y est absolument forcé et que, même alors, il ne doit frapper qu'aux bras et aux jambes. Or, ajoute M. Brodeur, un étudiant est présenté à l'hôpital pour avoir été frappé par le bâton d'un agent.

En terminant, M. Brodeur dit que Dice a fait des excuses à tout le monde, excepté à l'échevin Dubeau. La question est de savoir si Dice a été respectueux et si la dignité des membres du Conseil doit être respectée. L'échevin Ward est d'une opinion contraire. M. Dubeau, dit-il, a critiqué le capitaine Dice et lui a donné des ordres.

M. Dubeau. — Ou sont-ils les ordres ?
M. Ward. — Je ne sais pas, mais c'est dans le rapport. En tout cas, le fait de dire : "Mind your own business" ne constitue pas une insulte, en anglais.

L'échevin O'Connell se lève ensuite et demande à M. Dubeau s'il est vrai que celui-ci a dit au capitaine Dice que les étudiants n'avaient pas lancé de pierres.

M. Dubeau. — Oui.
M. O'Connell. — Alors vous devez des excuses au capitaine Dice. Vous lui devez des excuses tout autant qu'il vous en doit. Que me répondez-vous ? M. Dubeau. — C'est trop ridicule pour nécessiter une réponse.

M. Larivière dit qu'il est regrettable que certains journaux aient voulu faire de cet incident une question de races. Il s'agit simplement pour le Conseil de conserver sa dignité. Il n'y a pas eu d'enquête et on en venu dire que le capitaine Dice refusait de faire des excuses à M. Dubeau. Alors le devoir du Conseil est tout tracé et sa décision devrait être unanime.

La résolution de M. Mayrand est ensuite mise aux voix et adoptée par un vote de 10 à 7. Le partage des voix est curieux :

OUI — MM. Létourneau, Mayrand, Turcot, Larivière, Vandelac, Menard, Denis, Brodeur, Lamarre et Lafontaine.

NON — MM. O'Connell, Ward, Boyd, Blumenthal, Macdonald, Hushion et Rubenstein.

M. Dubeau n'a pas voté. Quelques minutes plus tard, l'échevin Menard a proposé la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité :

"CONSIDÉRANT que lors de la parade des étudiants de l'Université Laval, le 4 octobre courant, il s'est produit certains faits d'une nature assez sérieuse ;

"CONSIDÉRANT qu'un étudiant a même reçu des coups, que certaines personnes prétendent avoir été données par la police, qui les mettent en danger de mort ;

"CONSIDÉRANT qu'il est allégué aussi que l'attaque dont cet étudiant a été victime a eu lieu dans le portique de la cathédrale catholique de Montréal ;

"CONSIDÉRANT qu'au cours de l'échauffourée qui s'est produite, un professeur de l'Université et un échevin de la cité de Montréal, ayant offert d'aider à pacifier les manifestations, se sont vus rudoyer et traités grossièrement par les officiers de police ;

"CONSIDÉRANT que plusieurs personnes déclarent que la police avait reçu ordre d'user de violence contre les étudiants lorsque l'occasion s'en présenterait ;

"CONSIDÉRANT que ces faits ont été mis devant le Conseil et que M. le commissaire Roy et le Bureau des Commissaires ont promis qu'une enquête serait tenue pour connaître la vérité et déterminer les responsabilités ;

"CONSIDÉRANT que cette enquête n'a pas été tenue malgré la promesse faite au conseil ;

"Que ce conseil croit par conséquent devoir insister fortement qu'il est possible de le faire avant que le Bureau des Commissaires pour une enquête complète soit tenue

COMMENT EQUIBRER LES FINANCES MUNICIPALES ?

C'est le problème qui passionne commissaires, échevins, et chefs de départements.

La séance du Conseil municipal était à peine finie, hier après-midi, que les échevins qui restaient filaient vers leur salle particulière, pour discuter une question que, officiellement, on ne connaît pas encore, mais qui a tout l'air de concerner le mode d'administration de Montréal.

Cela va sans dire que les échevins, et depuis longtemps, veulent se débarrasser du Bureau des Commissaires, qu'ils considèrent comme une poutre encombrante.

Les chroniqueurs municipaux ne savent rien de ces délibérations, mais on leur a promis un "communiqué officiel" pour la fin de la semaine.

Il appert que les échevins cherchent à s'entendre sur un nouveau mode d'administration municipale.

ce sera applicable à partir du 20 octobre.

L'ALLEMAGNE MENACE
Amsterdam, 16. — La Gazette de Cologne, discute la protestation de la Norvège contre le coulage des vapeurs norvégiennes et l'ordonnance du gouvernement norvégien interdisant aux sous-marins belligérants l'usage des eaux norvégiennes ; elle dit que les sous-marins peuvent à tout moment subir des avaries qui les obligent à chercher refuge dans le port le plus proche, ce qui est un droit incontestable pour tout navire de guerre.

"Dans un tel cas, ajoute le journal, l'Angleterre elle-même ne pourrait pas protéger la Norvège contre une réponse, grave et effective de l'Allemagne."

LE CONSEIL
(Suite de la dernière page)
L'échevin Ward se lève et déclare qu'il ne peut pas voter en faveur d'un tel amendement. Voyant cela, M. Boyd le retire. L'échevin Brodeur se lève alors et donne lecture d'une clause tirée du livret d'instructions des policiers, laquelle commande aux policiers d'être respectueux envers tout le monde. Le capitaine Dice, ajoute-t-il, n'avait pas le droit de perdre la tête. C'était ses droits d'être respectueux à plus forte raison envers un échevin qui, en sa qualité de membre de la faculté de Laval, avait charge des étudiants et, revêtu de sa toge, venait au capitaine Dice dans l'intention de rétablir la paix.

M. Brodeur donne lecture d'une autre clause qui dit qu'un constable ne doit faire usage du bâton que lorsqu'il y est absolument forcé et que, même alors, il ne doit frapper qu'aux bras et aux jambes. Or, ajoute M. Brodeur, un étudiant est présenté à l'hôpital pour avoir été frappé par le bâton d'un agent.

En terminant, M. Brodeur dit que Dice a fait des excuses à tout le monde, excepté à l'échevin Dubeau. La question est de savoir si Dice a été respectueux et si la dignité des membres du Conseil doit être respectée. L'échevin Ward est d'une opinion contraire. M. Dubeau, dit-il, a critiqué le capitaine Dice et lui a donné des ordres.

M. Dubeau. — Ou sont-ils les ordres ?
M. Ward. — Je ne sais pas, mais c'est dans le rapport. En tout cas, le fait de dire : "Mind your own business" ne constitue pas une insulte, en anglais.

L'échevin O'Connell se lève ensuite et demande à M. Dubeau s'il est vrai que celui-ci a dit au capitaine Dice que les étudiants n'avaient pas lancé de pierres.

M. Dubeau. — Oui.
M. O'Connell. — Alors vous devez des excuses au capitaine Dice. Vous lui devez des excuses tout autant qu'il vous en doit. Que me répondez-vous ? M. Dubeau. — C'est trop ridicule pour nécessiter une réponse.

M. Larivière dit qu'il est regrettable que certains journaux aient voulu faire de cet incident une question de races. Il s'agit simplement pour le Conseil de conserver sa dignité. Il n'y a pas eu d'enquête et on en venu dire que le capitaine Dice refusait de faire des excuses à M. Dubeau. Alors le devoir du Conseil est tout tracé et sa décision devrait être unanime.

La résolution de M. Mayrand est ensuite mise aux voix et adoptée par un vote de 10 à 7. Le partage des voix est curieux :

OUI — MM. Létourneau, Mayrand, Turcot, Larivière, Vandelac, Menard, Denis, Brodeur, Lamarre et Lafontaine.

NON — MM. O'Connell, Ward, Boyd, Blumenthal, Macdonald, Hushion et Rubenstein.

M. Dubeau n'a pas voté. Quelques minutes plus tard, l'échevin Menard a proposé la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité :

"CONSIDÉRANT que lors de la parade des étudiants de l'Université Laval, le 4 octobre courant, il s'est produit certains faits d'une nature assez sérieuse ;

"CONSIDÉRANT qu'un étudiant a même reçu des coups, que certaines personnes prétendent avoir été données par la police, qui les mettent en danger de mort ;

"CONSIDÉRANT qu'il est allégué aussi que l'attaque dont cet étudiant a été victime a eu lieu dans le portique de la cathédrale catholique de Montréal ;

"CONSIDÉRANT qu'au cours de l'échauffourée qui s'est produite, un professeur de l'Université et un échevin de la cité de Montréal, ayant offert d'aider à pacifier les manifestations, se sont vus rudoyer et traités grossièrement par les officiers de police ;

"CONSIDÉRANT que plusieurs personnes déclarent que la police avait reçu ordre d'user de violence contre les étudiants lorsque l'occasion s'en présenterait ;

"CONSIDÉRANT que ces faits ont été mis devant le Conseil et que M. le commissaire Roy et le Bureau des Commissaires ont promis qu'une enquête serait tenue pour connaître la vérité et déterminer les responsabilités ;

"CONSIDÉRANT que cette enquête n'a pas été tenue malgré la promesse faite au conseil ;

"Que ce conseil croit par conséquent devoir insister fortement qu'il est possible de le faire avant que le Bureau des Commissaires pour une enquête complète soit tenue

COMMENT EQUIBRER LES FINANCES MUNICIPALES ?

C'est le problème qui passionne commissaires, échevins, et chefs de départements.

La séance du Conseil municipal était à peine finie, hier après-midi, que les échevins qui restaient filaient vers leur salle particulière, pour discuter une question que, officiellement, on ne connaît pas encore,

MONTREAL ETAIT PEU ACTIF MAIS EN HAUSSE

LE DOMINION IRON ET LE BRAZILIAN ONT ENREGISTRE DES GAINS NOTABLES EN DERNIERE SEANCE. — LE SMELTERS TOUCHE 42 1-2. — LE TRAM POWER A 38 1-2.

Le marché local, hier, n'a pas été très actif, mais il s'est dessiné un courant de hausse qui fait bien augurer des événements de la semaine. La reprise, à New-York, a été le facteur principal qui a agi sur notre liste.

Les valeurs les plus en vue ont été Smelters et le Dominion Iron. Les leaders étaient Canada Cement, le Steel of Canada, Scotia, Detroit et Brazilian.

Samedi, les dernières transactions du Smelters se sont effectuées à 40 5-8, une hausse de près d'un point pour la journée. Dès l'ouverture hier, il s'éleva de 41 1-4 à 42 1-2. Il ne put conserver cette hausse durant la dernière partie de la séance et termina la séance à 40 1-2.

La récente fermeté du Smelters a été expliquée au cours de la journée par un communiqué annonçant que la compagnie fera une nouvelle émission de capital de plus de deux millions. Cette distribution de nouveau stock sera faite aux actionnaires inscrits le 21 octobre dans la proportion d'une nouvelle par quatre d'ancien stock. Le mouvement de hausse de cette valeur a été attribué aux spéculateurs de Toronto. Un grand nombre d'habitants de la Bourse de Montréal avaient aussi acheté Smelters à la hausse.

L'activité du Dominion Iron a été encore attribuée à New-York. On se rappelle qu'il y a quelques semaines, les capitalistes new-yorkais se sont mis à acheter cette valeur. Les courtiers locaux entrèrent alors sur le marché et sous la double impulsion, Iron monta à 67 1-2. Hier, il a monté de 3-4 immédiatement après que la demande reprit. Les offres étaient peu nombreuses. Près de deux mille parts ont changé de mains. En ouverture, Iron était à 61 1-4 puis il monta graduellement au cours de la séance à 65.

Le Scotia Steel et le Steel of Canada étaient aussi en hausse, grâce à l'impulsion donnée à ce groupe par Iron. De 134 au début de la séance, Scotia s'éleva à 135 1-2 à midi. Il n'y eut aucune transaction dans l'après-midi.

Le Steel of Canada enregistra un gain d'un demi-point ou à peu près. De 62, il s'éleva à 62 5-8, clôturant à 62 1-2.

Durant l'après-midi, les valeurs ont eu une tendance à la hausse, mais la hausse n'a porté que sur des fractions.

Le Civic Power a été très actif, mais il est demeuré stationnaire à 81.

Le Brazilian semble se remettre de son alerte de ces jours derniers. La direction est à faire des arrangements qui satisfieront le public et les actionnaires. L'argent nécessaire pour satisfaire les nécessités actuelles sera trouvé à New-York. On se le procure au moyen d'un emprunt temporaire; cela aura le double avantage de ne pas obliger les finances de la compagnie à cause du taux exorbitant du change. Il est donc plus certain que jamais maintenant que le dividende du Brazilian est permanent.

De 53, le Brazilian s'est établi, à 56 1-4, clôturant au maximum de la journée.

Le Canada Cement a fait un gain de 1-4, de 67 1-4 à 68 1-2. Le Detroit était à 116 1-2, le Toronto Ry. à 90 et le Quebec Ry. à 35 1-2.

Le Rioridan Paper était stationnaire à 97 1-2, le Spanish River à 14 1-2 et le Wayamack à 73.

Le Canada Steamship ordinaire et de priorité marquaient respectivement 32 1-2 et 89 3-4.

L'emprunt de guerre de 1925 était à 98 1-4 et 98 1-2. Il s'en est vendu 26,500.

Le nouvel emprunt de guerre s'est traité à 98 3-4.

Le Tram Power était à 38 1-2.

LA CONFIANCE RENAIT A WALL STREET

LE MARCHÉ NEW-YORKAIS A REPRIS SA VIGUEUR D'IL Y A UN MOIS. — LES TRANSACTIONS DEPASSENT LE MILLION. — LE GENERAL MOTORS MONTE DE 25 POINTS.

New-York, 16. — Les événements de la fin de semaine ou plutôt l'absence de tout développement malencouragé, a contribué aujourd'hui à ramener la confiance sur le marché, caractérisée par une ampleur habituelle, surtout depuis quelques jours.

Dès l'ouverture, plusieurs leaders enregistrèrent des gains substantiels qui furent, en grande partie, perdus durant la première partie de la séance. Toutefois, en dernière heure, la plus active de la journée, des achats considérables du United States Steel, Mercantile Marine, des cuivres et des fournitures ont fait monter les prix et ont servi à faire disparaître la mauvaise impression causée par le recul de la semaine dernière.

Plusieurs nouveaux records ont été enregistrés: Norfolk and Western monta de 23-8 à 147-1-8; le General Motors de 25-1-2 à 779-1-2 et Atlantic Gulf and West Indies de 4 points à 97. La plus forte partie de cette hausse de dernière heure a été faite aux dépens des baissiers qui se sont montrés très opiniâtres et qui se sont opposés à la reprise par une forte pression sur le Steel et d'autres leaders. Le total des transactions a dépassé quelque peu le million, exactement 1,017,670 parts. Environ un tiers des transactions s'est effectué durant la dernière heure, et le Steel qui a enregistré un gain maximum de 4-7-8 à 113 a figuré pour 20 p. c. du total. Le Bethlehem Steel a fait un gain de 15 et d'autres valeurs industrielles, fournitures militaires et munitions, de 2 à 5 points.

Le gain net de l'action de priorité Mercantile Marine a été de 8 points. L'International Paper dirigeait les spécialistes peu importantes avec une hausse de 9-3-4; les cuivres, les zincs et les moteurs ont aussi monté.

Les voies ferrées dont la principale source de revenus est le transport du charbon ont suivi la direction du Norfolk and Western. La fermeté de Reading et Chesapeake and Ohio, avec des gains respectifs de 2-3-4 et 2-5-8, était remarquable. Les Pacifiques étaient en hausse de 1 à 3 points. Le Rock Island, Western Maryland, Kansas City Southern et Southern Ry., participèrent à cette hausse.

Il s'est vendu pour \$5,370,000 d'obligations, valeur au pair.

STOCKS DE NEW YORK

Ces cours nous sont fournis par la maison de Reuilly & Duguis, Nos 95 et 97 rue St-François-Xavier.

VALEURS.	Ouv.	Ferm.
Allis-Chalmers	25	24 1-2
Am. Beet Sugar	97 1-4	98 3-4
Am. Can.	58 1-2	60 5-8
Am. Loco. Com.	76	77 1-2
Am. S. Ref. Co.	115 1-4	115 1-2
Am. & Ref. Co.	119 1-2	120 7-8
Am. Tel. & Tel.	133	133 1-2
Am. Car Fr'y	64 1-4	65 3-4
Am. S. F. Co.	59 3-4	59 7-8
Am. Soda Co.	91 3-8	93
A. T. & Santa	105 1-4	106
Baldwin Loco	81	83 3-8
Baltimore & Ohio	87 5-8	87 1-2
Gen. Leather	77 3-8	78 1-2
Can. Pacific	174	176 1-4
Can. & Ohio	63 3-8	65 1-4
Chic. M. & S. P.	93 1-2	95 3-8
Con. Gas & N.Y.	140 1-4	142
Coal Fuel & Iron	51	52 1-2
Corn Products	16	16 1-2
Crucible Steel	80 1-4	83 3-4
Distillers' Sec.	42 5-8	43 3-4
Erie Railroad	38	38 3-4
G. N. Ore	42 1-2	42
Gen. Motor	760	760
General Electric	177 1-4	177 1-4
Goodrich	79 7-8	79 3-4
Interboro	17 5-8	17 1-2
Ill. Cent.	107 1-4	108 7-8
Int. Mer. Marine	37 1-4	39 1-4
Int. Nickel	108 3-4	112 1-8
Int. Paper	37 3-4	41 5-8
Do. Pref.	90 3-8	98 1-4
Kansas City S. Ry.	27 3-4	27 7-8
Kennecott	51 5-8	52 1-8
Lehigh Valley	84 5-8	84 1-2
Maxwell Motor	86 7-8	88
N.Y.C. & Hud.	108 3-4	108 3-4
N.Y. Air & West	27 3-4	27 1-2
N.Y. Air Brake	157	157 3-4
Nor. Pac.	111	111 1-4
Or. & West Com.	143	146
Penn. R. R.	58	57 7-8
Pressed S. Co.	66	66 7-8
People's Gas	112 1-2	112
Phila. & Read	106 1-8	107 5-8
Rock Island	22 5-8	24 1-4
Rep. Iron & S. Co.	72	73 1-4
South R. Com.	27 3-4	29
St. Paul	120	121 1-4
Studebaker	129 3-4	131 3-4
Texas Pacific	13 1-2	14 1-8
Tenn. Copper	22 1-8	22 7-8
U. S. Steel Com.	109	112 1-8
U. S. Rubber Co.	58 1-2	59
Utah Copper	92 3-4	94
U. Pac. Com.	142 1-2	149
U. S. Ind. Alcohol	120	121
Do. Pref.	159 1-2	160 1-2
Virginia Chem.	150 7-8	151 1-2
West Union Tel.	100 7-8	101 1-2
Westinghouse	61 1-4	62 3-4

STOCKS DE NEW YORK

Ces cours nous sont fournis par la maison de Reuilly & Duguis, Nos 95 et 97 rue St-François-Xavier.

VALEURS.	Ouv.	Ferm.
Allis-Chalmers	25	24 1-2
Am. Beet Sugar	97 1-4	98 3-4
Am. Can.	58 1-2	60 5-8
Am. Loco. Com.	76	77 1-2
Am. S. Ref. Co.	115 1-4	115 1-2
Am. & Ref. Co.	119 1-2	120 7-8
Am. Tel. & Tel.	133	133 1-2
Am. Car Fr'y	64 1-4	65 3-4
Am. S. F. Co.	59 3-4	59 7-8
Am. Soda Co.	91 3-8	93
A. T. & Santa	105 1-4	106
Baldwin Loco	81	83 3-8
Baltimore & Ohio	87 5-8	87 1-2
Gen. Leather	77 3-8	78 1-2
Can. Pacific	174	176 1-4
Can. & Ohio	63 3-8	65 1-4
Chic. M. & S. P.	93 1-2	95 3-8
Con. Gas & N.Y.	140 1-4	142
Coal Fuel & Iron	51	52 1-2
Corn Products	16	16 1-2
Crucible Steel	80 1-4	83 3-4
Distillers' Sec.	42 5-8	43 3-4
Erie Railroad	38	38 3-4
G. N. Ore	42 1-2	42
Gen. Motor	760	760
General Electric	177 1-4	177 1-4
Goodrich	79 7-8	79 3-4
Interboro	17 5-8	17 1-2
Ill. Cent.	107 1-4	108 7-8
Int. Mer. Marine	37 1-4	39 1-4
Int. Nickel	108 3-4	112 1-8
Int. Paper	37 3-4	41 5-8
Do. Pref.	90 3-8	98 1-4
Kansas City S. Ry.	27 3-4	27 7-8
Kennecott	51 5-8	52 1-8
Lehigh Valley	84 5-8	84 1-2
Maxwell Motor	86 7-8	88
N.Y.C. & Hud.	108 3-4	108 3-4
N.Y. Air & West	27 3-4	27 1-2
N.Y. Air Brake	157	157 3-4
Nor. Pac.	111	111 1-4
Or. & West Com.	143	146
Penn. R. R.	58	57 7-8
Pressed S. Co.	66	66 7-8
People's Gas	112 1-2	112
Phila. & Read	106 1-8	107 5-8
Rock Island	22 5-8	24 1-4
Rep. Iron & S. Co.	72	73 1-4
South R. Com.	27 3-4	29
St. Paul	120	121 1-4
Studebaker	129 3-4	131 3-4
Texas Pacific	13 1-2	14 1-8
Tenn. Copper	22 1-8	22 7-8
U. S. Steel Com.	109	112 1-8
U. S. Rubber Co.	58 1-2	59
Utah Copper	92 3-4	94
U. Pac. Com.	142 1-2	149
U. S. Ind. Alcohol	120	121
Do. Pref.	159 1-2	160 1-2
Virginia Chem.	150 7-8	151 1-2
West Union Tel.	100 7-8	101 1-2
Westinghouse	61 1-4	62 3-4

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Brazilian—100 à 53, 50 à 53 1-4, 50 à 53 3-4, 75 à 54, 65 à 54, 85 à 54, 10 à 54 1-2.

Can. Steamship—à 32, 2 x 32 1-2.

Cars Rapides—1 à 80.

Civ. et Investment—à 35, 2 à 11, 1 à 81, 37 à 81, 180 à 81.

Detroit—25 à 116, 35 à 116 1-8.

Quebec Ry.—à 35 1-4, 15 à 35, 1 à 35 1-2, 5 à 35 1-2.

Ames Holden—75 à 23 3-4.

Canada Cement—50 à 67 1-4, 25 à 67 1-2, 85 à 67 3-4, 250 à 68, 250 à 68, 10 à 68 1-4, 5 à 68, 375 à 68.

Can. Cottons—50 à 55 1-2.

Can. Gen. Elec.—25 à 117, 10 à 117 1-2.

Consolidated Smelting—100 à 61 1-4, 15 à 61 3-4, 25 à 62 1-2, 200 à 62 1-2, 50 à 63 1-2, 50 à 63 3-4, 175 à 64, 10 à 63 3-4, 200 à 64 1-2, 125 à 64, 125 à 64 3-8, 100 à 64 1-2, 25 à 64 3-8, 50 à 64 1-2.

Dom. Canners—35 à 18.

Dom. Steel Corp.—100 à 61 1-4, 15 à 61 3-4, 25 à 62 1-4, 200 à 62 1-2, 50 à 63 1-2, 50 à 63 3-4, 175 à 64, 10 à 63 3-4, 200 à 64 1-2, 125 à 64, 125 à 64 3-8, 100 à 64 1-2, 25 à 64 3-8, 50 à 64 1-2.

Dom. Textile—30 à 84, 20 à 84 1-2.

Laurentide—50 à 190.

Loyal Con. Co.—80 à 78.

MacDonald—25 à 15.

Rioridan Paper—15 à 97 1-2.

Scotia—2 à 134, 30 à 134, 1 à 134, 65 à 134 1-2, 100 à 134 1-8, 175 à 134 1-4, 25 à 134 1-2, 25 à 134 3-4, 55 à 134 7-8, 425 à 135, 25 à 135 1-2.

Spanish River—15 à 13 3-4, 125 à 14, 65 à 14, 25 à 14 1-4, 2 à 14.

Steel Co. of Can.—255 à 62, 395 à 62 1-2, 10 à 62 1-4.

Emprunt de guerre canadien, dû en 1925 — \$9000 à 98 1-4, \$10000 à 98 1-4, \$1000 à 98 1-4, \$1000 à 98 1-4.

Priority.

Canada Cement—16 à 94 1-2.

Can. Steamship—à 30 à 91 1-2.

Dom. Iron—6 à 94.

Illinois—16 à 99.

Sher. Williams—3 à 98.

Spanish River—25 à 43 1-4.

Obligations.

\$500 à 97, \$500 à 97.

Banques.

Molson—7 à 190.

Montréal—2 à 220.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Brazilian—35 à 55, 10 à 55 3-8, 5 à 56 1-4, 25 à 56, 90 à 56 1-4.

Civ. Investment—89 à 81, 210 à 81, 186 à 81, 29 à 81, 135 à 81, 75 à 81.

Toronto Ry.—10 à 88 1-2, 55 à 81.

NOUVEAU RECORD DE DOM. STEEL FOUNDRY

CETTE ACIERIE CONTINUE SA HAUSSE. — ON HESITAIT A ACHETER A CAUSE DE LA PLUS-VALEUR PRISE PAR CETTE VALEUR DEPUIS HUIT JOURS. — LE SPANISH RIVER A 74 1-2.

Toronto, 16. — Les transactions ont pris une bonne ampleur à la Bourse de Toronto et l'activité déployée a été considérable. Le Dominion Steel Foundry était encore en hausse et les spéculateurs ont hésité quelque peu avant d'acheter ce stock.

On sait que le Steel Foundry a fait une dizaine de points depuis huit jours. Il s'est traité à 142 1-2, sur le Carbu, une avance d'un point sur le maximum précédent. En clôture, Steel Foundry déclinait légèrement.

Le Dominion Steel a eu une forte reprise, touchant 65, ce qui est 3-4 de plus que la fermeture de samedi. Environ 640 parts ont changé de mains. Le Steel of Canada a été affecté par la hausse du Iron, montant d'un point à 62 3-4.

Le Smelters était ferme et actif, marquant de 42 1-2 à 41 1-8 et clôturant à ce prix. Le Spanish River était en hausse de 1-4 à 1-2, sur des transactions peu considérables. Le Cement et le Steamships, étaient actifs et fermes; le premier en hausse de 1-2, à 68 1-2 et le Steamships ordinaire de 1 point, à 38 3-4, après s'être aussi traité à 34 au début de la séance. L'action de priorité était en hausse de 1-4 à 89 1-4.

STOCKS DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par la maison de Reuilly & Duguis, Nos 95 et 97 rue St-François-Xavier.

VALEURS.	Off.	Dem.
Ames Holden	21 1-2	23
Beet Sugar	97 1-4	98 3-4
Can. Pacific	174	176 1-4
Can. & Ohio	63 3-8	65 1-4
Chic. M. & S. P.	93 1-2	95 3-8
Con. Gas & N.Y.	140 1-4	142
Coal Fuel & Iron	51	52 1-2
Corn Products	16	16 1-2
Crucible Steel	80 1-4	83 3-4
Distillers' Sec.	42 5-8	43 3-4
Erie Railroad	38	38 3-4
G. N. Ore	42 1-2	42
Gen. Motor	760	760
General Electric	177 1-4	177 1-4
Goodrich	79 7-8	79 3-4
Interboro	17 5-8	17 1-2
Ill. Cent.	107 1-4	108 7-8
Int. Mer. Marine	37 1-4	39 1-4
Int. Nickel	108 3-4	112 1-8
Int. Paper	37 3-4	41 5-8
Do. Pref.	90 3-8	98 1-4
Kansas City S. Ry.	27 3-4	27 7-8
Kennecott	51 5-8	52 1-8
Lehigh Valley	84 5-8	84 1-2
Maxwell Motor	86 7-8	88
N.Y.C. & Hud.	108 3-4	108 3-4
N.Y. Air & West	27 3-4	27 1-2
N.Y. Air Brake	157	157 3-4
Nor. Pac.	111	111 1-4
Or. & West Com.	143	146
Penn. R. R.	58	57 7-8
Pressed S. Co.	66	66 7-8
People's Gas	112 1-2	112
Phila. & Read	106 1-8	107 5-8
Rock Island	22 5-8	24 1-4
Rep. Iron & S. Co.	72	73 1-4
South R. Com.	27 3-4	29
St. Paul	120	121 1-4
Studebaker	129 3-4	131 3-4
Texas Pacific	13 1-2	14 1-8
Tenn. Copper	22 1-8	22 7-8
U. S. Steel Com.	109	112 1-8
U. S. Rubber Co.	58 1-2	59
Utah Copper	92 3-4	94
U. Pac. Com.	142 1-2	149
U. S. Ind. Alcohol	120	121
Do. Pref.	159 1-2	160 1-2
Virginia Chem.	150 7-8	151 1-2
West Union Tel.	100 7-8	101 1-2
Westinghouse	61 1-4	62 3-4

STOCKS DE MONTREAL

Ces cours nous sont fournis par la maison de Reuilly & Duguis, Nos 95 et 97 rue St-François-Xavier.

VALEURS.	Off.	Dem.
Ames Holden	21 1-2	23
Beet Sugar	97 1-4	98 3-4
Can. Pacific	174	176 1-4
Can. & Ohio	63 3-8	65 1-4
Chic. M. & S. P.	93 1-2	95 3-8
Con. Gas & N.Y.	140 1-4	142
Coal Fuel & Iron	51	52 1-2
Corn Products	16	16 1-2
Crucible Steel	80 1-4	83 3-4
Distillers' Sec.	42 5-8	43 3-4
Erie Railroad	38	38 3-4
G. N. Ore	42 1-2	42
Gen. Motor	760	760
General Electric	177 1-4	177 1-4
Goodrich	79 7-8	79 3-4
Interboro	17 5-8	17 1-2
Ill. Cent.	107 1-4	108 7-8
Int. Mer. Marine	37 1-4	39 1-4
Int. Nickel	108 3-4	112 1-8
Int. Paper	37 3-4	41 5-8
Do. Pref.	90 3-8	98 1-4
Kansas City S. Ry.	27 3-4	27 7-8
Kennecott	51 5-8	52 1-8
Lehigh Valley	84 5-8	84 1-2
Maxwell Motor	86 7-8	88
N.Y.C. & Hud.	108 3-4	108 3-4
N.Y. Air & West	27 3-4	27 1-2
N.Y. Air Brake	157	157 3-4
Nor. Pac.	111	111 1-4
Or. & West Com.	143	146
Penn. R. R.	58	57 7-8
Pressed S. Co.	66	66 7-8
People's Gas	112 1-2	112
Phila. & Read	106 1-8	107 5-8
Rock Island	22 5-8	24 1-4
Rep. Iron & S. Co.	72	73 1-4
South R. Com.	27 3-4	29
St. Paul	120	121 1-4
Studebaker	129 3-4	131 3-4
Texas Pacific	13 1-2	14 1-8
Tenn. Copper	22 1-8	22 7-8
U. S. Steel Com.	109	112 1-8
U. S. Rubber Co.	58 1-2	59
Utah Copper	92 3-4	94
U. Pac. Com.	142 1-2	149
U. S. Ind. Alcohol	120	121
Do. Pref.	159 1-2	160 1-2
Virginia Chem.	150 7-8	151 1-2
West Union Tel.	100 7-8	101 1-2
Westinghouse	61 1-4	62 3-4

R O S

Il est très bon et ne laisse pas de mauvaises odeurs
Contre mandat-poste de 75 sous nous en expédierons un livre.
La St-Jacques Tobacco Packing Co., Ltée., St-Jacques, Co. Montcalm, qué

L'INDIEN RESTE EN TUTELLE

Le sort fait aux descendants des premiers possesseurs du pays.

L'exécution d'un jugement rendu contre un Indien est compliquée de difficultés plus grandes que celles

que l'on rencontre pour faire payer les débiteurs ordinaires. L'affaire Pagé-Patton est un exemple de la chose :

En janvier 1914, Sylvio Pagé

Dans son jugement, l'honorable juge Macleannan decretait la contrainte par corps et permettait l'emprisonnement de Patton tant que celui-ci n'aurait pas satisfait un juge

des dommages-intérêts de Patton. Celui-ci fut condamné, il y a quelques mois, par l'honorable juge

Mais une grande difficulté se pré-

TRACIQUE EXCURSION DE PECHE

MM. A. Leblond et A. Allard, de Québec, se noient près de Stadacona.

Québec, 16 — Deux hommes se sont noyés samedi soir dans la rivière Saint-Charles, à Stadacona, non loin des terrains de l'Exposition Provinciale de Québec. Les victimes

Leblond et Allard et deux de leurs amis, Adolphe Noël, jr., et Elzéar Noël et Elzéar Pelletier, réussissent à se sauver. MM. Leblond et Allard

Pelletier, avaient décidé d'aller faire une excursion de chasse et de pêche sur les grèves, en pas de Québec, dans une chaloupe à gazoline. Chaque chaloupe était à l'ancre au milieu de la rivière Saint-Charles, à Stadacona. Samedi soir, vers onze heures, leurs corps furent repêchés une heure après et transportés dans leurs familles, à Stadacona. Le coroner Jolicoeur doit tenir une enquête demain.

Les deux victimes étaient cordonniers-machinistes. Alfred Allard, fils

PETITE CHRONIQUE
DU 178E REGT

LE JOUR DES FLEURS DU RÉGIMENT. — UNE AUTRE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT QUI

La "Flower Day" qui aura lieu dans la dernière semaine d'octobre au profit du 178^{em}, promet d'être un événement de grande envergure. L'élément est la seule unité canadienne-française actuellement en formation à Montréal, et nos concitoyens sauront prouver de façon tangible qu'ils apprécient les efforts de cette unité.

En retour, les autorités militaires du 17^{ème} ont annoncé qu'elles ménagent une surprise à la population de toute la métropole, surprise que tous goûteront, à n'en pas douter et qui créera toute une sensation chez nos concitoyens.

Bien que la seconde campagne de

LA REMET AU PRESIDENT POINCARE.

on voit surgir dans quelque centre important un nouveau bureau de recrutement.

A la liste déjà longue des soldats du 178ème, il faut ajouter les noms suivants : Paul Normand, Albert

Le manuscrit sera exposé à la Bibliothèque Nationale.

vard, Herménégile Bouchard, Armand Lavoie, Edward Smith, Victor Labonté, René Paquette, Hector Lachapelle, Armand Bienville, Joseph Grenier et Adélard Sauvage, ces deux

LA GUERRE A L'IMMORALITE

St-Gabriel de Brandon
14 octobre 1916.

Messieurs,
Au si noble effort que tentent présentement Son Honneur M. le Maire, MM. les Commissaires et moi-même, pour faire connaître à nos concitoyens les avantages d'un travail merveilleux dans le système pendant que vous dormez. Composées de purs extraits de jus de végétaux, les Pilules du Dr Hamilton sont efficaces pour les jeunes comme pour les vieux. Essayez ce merveilleux remède.

la guerre au vice et de débarrasser la ville de Montréal de ces bouges, ces maisons de désordres, où de les isoler dans un quartier, ce qui sera très difficile puisqu'il s'en trouve un peu partout, ainsi que de diminuer le nombre de lieux remède de famille dès aujourd'hui, il vous fera beaucoup de bien. Dans les cas d'excès de bile, mal de tête, manque d'appétit ou de consti-

— 10:—

AVIS AUX MEEICINS

MM. les Médecins pourront s'assurer l'assistance toujours si appréciée.

[illegible]

Les jeunes Libéraux de Montréal-Hochelaga vont s'organiser vendredi soir

M. IRENE VAUTRIN, PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE LA JEUNESSE LIBERALE CONVOQUE TOUS LES JEUNES LIBERAUX DE CETTE DIVISION A UNE GRANDE REUNION POUR JEUDI SOIR

ON FONDERA LE PREMIER COMITE QUI SERA APPELE A FAIRE PARTIE DE LA GRANDE FEDERATION DES JEUNES LIBERAUX DU DISTRICT DE MONTREAL

UN APPEL DE SIR WILFRID LAURIER ET DE SIR LOMER GOUIN A LEURS JEUNES COMPATRIOTES

Le "Canada" a déjà parlé du vaste projet de M. Irène Vautrin, architecte et président de l'Association de la Jeunesse Libérale, et qui est de mobiliser en quelque sorte les forces du jeune parti libéral de Montréal et des environs.

C'est vendredi soir que M. Irène Vautrin, en compagnie de quelques officiers de la jeunesse libérale se rendra à une invitation des jeunes libéraux de la partie ouest de notre ville, notamment la division Montréal-Hochelaga.

La réunion de vendredi soir est convoquée pour les jeunes gens des quartiers Saint-Gabriel, Saint-Henri et Sainte-Cunégonde et aura lieu à l'ANCIEN HOTEL DE VILLE DE SAINTE-CUNEGONDE

(Coin Vinet et Workman)

L'objet de la réunion est de jeter les bases du Club que les jeunes libéraux de Montréal-Hochelaga veulent fonder.

Comme nous le disions, chacun de ses clubs aura ses officiers propres; il conduira lui-même ses affaires et il aura le droit de déléguer de ses membres à la Fédération des Clubs des jeunes libéraux. Ces clubs auront pour but de réunir ensemble les jeunes libéraux, pour leur fournir l'avantage de se mieux connaître, de s'entraider et de se renseigner sur les grandes questions sur lesquelles ils seront appelés à se prononcer, en enregistrant leur vote.

AUX ELECTIONS GENERALES PROCHAINES

L'AVOCAT EN CHEF MET FIN A UN DIFFEREND D'OPINION

Le Bureau des Commissaires peut retirer un rapport qu'il a envoyé au Conseil, s'il n'a pas encore été présenté à celui-ci.

Le bureau des commissaires peut-il légalement retirer un rapport qu'il a envoyé au conseil et qui est en possession du greffier de la ville?

Cette question, commissaires et échevins se la sont posée souvent. Oui, disaient les premiers. Non, répondaient les seconds.

Après avoir argumenté longtemps sur ce sujet et pendant plusieurs séances, on décida, tout en regrettant de n'y avoir pas pensé plus tôt, que le meilleur moyen de savoir à quoi s'en tenir était de s'adresser à l'avocat en chef de la ville.

Me. Laurendeau vient de répondre à cette question. Lorsque, dit-il, la

loi exige le concours des deux corps, c'est le conseil qui décide finalement. Le conseil, dans ce cas, n'a juridiction et il a devant lui un rapport du bureau des commissaires signé par au moins trois membres dudit bureau.

Lorsqu'un rapport est présenté au conseil, des ce moment celui-ci a juridiction et le bureau des commissaires ne peut pas lui enlever, même en abrogeant les résolutions qu'il a passées pour autoriser ce rapport qu'il a fait au conseil. Mais le bureau des commissaires peut retirer un rapport envoyé au conseil qui est en possession du greffier et n'a pas encore été présenté au conseil.

AUJOURD'HUI S'OUVRE LA CONVENTION DES VETERINAIRES

Les séances auront lieu dans les salles de l'école à Montréal. — Programme de la convention.

C'est aujourd'hui, mercredi, et jeudi prochain qu'aura lieu la grande convention des Médecins Vétérinaires de la Province de Québec. Les organisateurs n'ont rien négligé pour assurer le succès de cette œuvre qui est à la fois scientifique et sociale. Outre les démonstrations chirurgicales les plus modernes qui seront faites, on y traitera des sujets de la plus haute importance et des travaux seront présentés sur les terribles maladies contagieuses des animaux qui infectent notre pays ainsi que sur différentes autres maladies. Des lettres d'encouragement venant de médecins vétérinaires des quatre coins de la province ont été adressées au Dr A. Etienne, secrétaire du Congrès, par des jeunes praticiens qui sentent le besoin de l'expérience de vieux et aussi par nombre de vieux chirurgiens désireux d'apprendre des opérations nouvelles et de se remettre des progrès de la science moderne et de faire ainsi bénéficier le public des plus récentes découvertes.

Donc, le Congrès s'ouvrira ce matin à l'Ecole de Médecine Comparée et de Science Vétérinaire, 381 rue DeMontigny Est, sous la présidence du Dr P. P. Gauthier, de St-Hyacinthe. Le comité d'études de la direction du Dr D. G. Gauthier nous informe qu'un grand nombre de conférenciers seront présents. Le Dr Laroche, directeur du comité de clinique, a déjà plusieurs sujets de prêts pour la clinique, qui aura lieu jeudi, à l'Ecole d'Equitation Châtelet, au No 400 rue Aqueduc. Le comité de réception dirigé par les Drs Lauson, Leauth, Villeneuve et autres se fera un plaisir de donner aux visiteurs toutes informations désirées. Mercredi avant-midi, les membres du Congrès doivent visiter l'écurie hygiénique et sanitaire de Henry Morgan & Co; dans l'après-midi, tous vont à la Ferme Expérimentale du Collège MacDonald, à Ste-Anne de Bellevue. Il y aura ce soir-là un banquet pour tous les médecins vétérinaires, les étudiants et leurs amis.

LA TUTELLE OU UN CONSEIL DE FAMILLE POUR NOTRE VILLE

C'est ce qu'il faut à l'hôtel de ville, prétend M. Rodrigue Langlois.

Dans une lettre au Conseil Municipal, M. Rodrigue Langlois attire son attention sur un article publié dans le "Monde Ouvrier", et concernant l'administration d'un département à l'hôtel de ville.

Si les faits contenus dans cet article sont vrais, dit-il, il est de plus en plus urgent de demander à la Législature de mettre la Ville en tutelle, à moins que les autorités municipales ne prennent elles-mêmes l'initiative

de solliciter un conseil de famille. A quoi sert-il, s'écrie M. Langlois, d'avoir un maire à \$12,000, quatre commissaires à \$7,500 et vingt échevins à \$1,500, s'il est vrai qu'un département de l'hôtel de ville est administré comme on le prétend dans cet article.

"J'espère, conceit M. Langlois, que l'auteur de cet article se trompe, car nous serions si charriés de vous perdre comme administrateurs de nos deniers."

Ce beau projet de M. Irène Vautrin et de ses collègues de réunir dans une grande organisation tous les jeunes libéraux de Montréal-Hochelaga, et de tout le district, a reçu l'approbation enthousiaste de

SIR WILFRID LAURIER et de SIR LOMER GOUIN.

qui souhaitent voir l'entreprise du président de l'Association de la Jeunesse couronnée du plus beau succès.

Les illustres chefs de notre parti sont heureux de constater l'éveil de la jeunesse qui demande à s'enrôler sous le drapeau du grand parti, auquel notre pays doit ses grandes libertés et la renommée dont il jouit dans le monde depuis le jour où Sir Wilfrid Laurier, par sa politique progressive l'a imposé à l'attention des grands peuples de l'univers.

LA REUNION DE VENDREDI SOIR

ne manquera pas de remporter un beau succès.

M. Irène Vautrin sera accompagné de M. Séverin LETOURNEAU, député de Montréal-Hochelaga à la législature;

M. Oscar GLADU, ex-député d'Yamaska aux Communes;

ainsi que de quelques-uns des officiers de l'Association de la Jeunesse Libérale.

On nous prie d'annoncer que non seulement les jeunes libéraux seront admis à cette réunion, mais que tous les électeurs de la division seront aussi les bienvenus.

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE LACHINE

Les électeurs de la cité de Lachine qui veulent se faire inscrire sur les listes électorales voudront bien s'adresser d'ici au 1er novembre prochain au bureau du notaire Ashby, No 15, 19e Avenue, Lachine, pour remplir les papiers nécessaires.

Par ordre, S. A. ASHBY.

LE PREMIER MINISTRE A COUTREMONT

SIR LOMER GOUIN ASSISTERA DIMANCHE A L'INAUGURATION DE L'ACADEMIE QUEBEC.

Les commissaires d'écoles d'Outremont se préparent à inaugurer solennellement dimanche prochain, la nouvelle et magnifique école primaire qui est érigée au cours de l'année dernière rue Bloomfield, à l'angle de la rue Fairmont, et que tous les visiteurs s'accordent à proclamer comme la plus belle et la mieux outillée du pays.

Par les perfectionnements réalisés dans l'aménagement intérieur, les commissaires d'Outremont ont montré le chemin du progrès, en ce qui concerne les constructions scolaires urbaines. Aussi l'inauguration officielle de la nouvelle école, dimanche prochain, sera-t-elle rehaussée par la présence des plus hautes autorités, dans l'Eglise et dans l'Etat. Y assisteront Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, Sir Lomer Gouin, l'honorable Jérôme Décarie, le surintendant de l'Instruction Publique, etc.

La cérémonie commencera à 3 heures de l'après-midi.

LES ETUDIANTS EN GENIE CIVIL

ILS DONNERONT UN SUCRE-BAL, LE 25 DU MOIS COURANT.

Les étudiants en génie civil de l'Ecole Polytechnique donneront, le 25 du courant, à l'hôtel Place Viger, un grand sucre-bal, sous la présidence de M. Paul-Emile Mercier, ingénieur en chef de la Ville.

Les billets, au prix de \$1.00 l'un, sont en vente chez Archambault et chez chacun des étudiants.

Comme cette section de l'Université Laval n'a rien organisé depuis longtemps, elle compte sur le généreux concours de tous et, en particulier, sur celui des ingénieurs-civils dont ils seront les confrères demain.

RECEPTION AU DUC DE DEVONSHIRE

LE CONSEIL DEMANDE AUX COMMISSAIRES DE VOTER LES FONDS NECESSAIRES.

Sur motion de M. l'échevin Dubéau, président du comité de réception, le Conseil a demandé aux commissaires de voter les fonds nécessaires pour recevoir dignement à Montréal le nouveau gouverneur-général du Canada, le duc de Devonshire.

UNE EXPROPRIATION DE \$1,500 QU'ON DISCUTE BIEN LONGUEMENT

Comme quoi les discours les plus longs ne sont pas toujours les meilleurs.

Les habitués des séances du Conseil Municipal ont pu assister, hier après-midi, à une de ces scènes qui ont donné à nos échevins cette réputation transcendante qui a dépassé depuis longtemps les limites de la métropole.

Il s'agissait d'une expropriation, d'une toute petite expropriation destinée à donner sa largeur naturelle à une section du fameux boulevard Rosemont. Cela comportait pour la Ville un déboursé de \$1,500, une somme, on sait par expérience que, chez nos échevins, plus la somme en litige est petite, plus il faut discuter longuement. Et on a argumenté une heure pour décider enfin, après avoir pris deux votes successifs, que cette expropriation était réellement nécessaire. Mais c'était après avoir trouvé le moyen de parler de la protection qu'il faut accorder à la pauvre veuve, "de ces vaillants héros qui combattent dans les tranchées des Flandres", etc. Nous résumons la discussion.

Par une longue proposition, M. Ménard soumet que le rapport des commissaires doit leur être retourné, attendu que le Conseil ne sait pas l'évaluation municipale et que l'expropriation projetée ne compléterait pas l'ouverture du boulevard Rosemont. Cependant, M. Larivière a un amendement, et c'est à l'effet d'adopter le rapport des commissaires. C'est une expropriation absolument nécessaire, dit-il.

M. Ménard, et après lui M. Mayrand, rétorquent qu'on ne se trouvera, à acheter que le tiers du terrain nécessaire et que, si la Ville procédait à cette expropriation, elle mettrait le propriétaire avoisinant en mesure de lui faire un prix exorbitant.

Une autre difficulté, c'est que, parait-il, il y a une coulée dans le terrain à exproprier et que la Ville, pour le combler, devra charroyer de la terre qu'elle prendra à deux ou trois milles de distance. Certains échevins disent que cette coulée est un précipice, un abîme. Les finances de la Ville y sombreront si l'expropriation est faite.

Mais on apprend soudainement que le propriétaire du terrain à exproprier est une pauvre veuve dont les deux fils sont au front et dont la propriété devra être vendue par le Shérif. Alors, il se trouve un échevin qui se lève pour prendre la défense de cette pauvre veuve. Mais les adversaires rétorquent que cette pauvre veuve est une millionnaire. C'est à ne s'y plus comprendre.

Un sous-amendement, à l'effet d'obliger les propriétaires riverains à subvenir au coût de l'expropriation vient alors se greffer sur l'amendement et la motion, mais il est rejeté par un vote de 15 à 3, et, enfin, par un nouveau vote, de 16 à 2, on décide solennellement que l'expropriation se fera.

LE COURS D'APOLOGETIQUE DU REVEREND PERE LOYSEAU

L'éminent conférencier a traité hier soir, de l'authenticité des évangiles par la preuve qui se dégage des saintes Lettres elles-mêmes. — La critique rationaliste.

Dans sa conférence d'hier soir, sur l'Apologétique, le Rév. Père Loyseau a poursuivi l'étude commencée au sujet de l'authenticité des Évangiles, appuyée sur la critique externe puis il s'est appliqué à faire la preuve de cette authenticité au moyen des évangiles eux-mêmes.

On a établi, la semaine dernière, que les Saintes Lettres avaient suivi à travers les âges une trace qui nous a permis de constater leur existence dès l'an 95 de l'ère chrétienne et la critique basée sur les documents extérieurs amène à penser qu'elles existaient bien auparavant. Maintenant, l'on prouvera par les Évangiles eux-mêmes, qu'ils remontent à une date antérieure à l'an 70.

Mais auparavant, le conférencier revint sur la question des divergences d'opinion entre les critiques de sujet de faits, que, de prime abord, on pourrait s'étonner de voir mis en doute.

La raison de ces divergences se rattache en quelque sorte à un phénomène psychologique qui, lui-même a sa source dans les préjugés rationalistes.

Ici, le Rév. Père Loyseau, avec une louable impartialité, cite des textes où les principaux exégètes rationalistes comme Ernest Renan, Loisy, Solomon Reinach et d'autres, exposent leurs théories relatives à l'origine des Saintes Lettres.

D'après Renan, la critique historique est l'ennemie née du surnaturalisme et de l'authenticité des Évangiles qui en sont remplis. Il y avait de bonne grâce dans sa "Vie de Jésus-Christ" que tout l'édifice qu'il a élevé doit s'écrouler par la base si le surnaturalisme existe. Renan soutient que les Évangiles, contenant le récit des miracles ne peuvent être que des légendes. Ils peuvent contenir de l'histoire, mais tout n'y est pas historique.

Les miracles de la conception virginale du Christ et de sa résurrection sont surtout ceux qu'attaquent les critiques incroyants qui prétendent en faire littéralement s'appuyant sur la science moderne de la physiologie. Ils reprochent aux critiques croyants le parti-pris de l'affirmation, tandis qu'eux-mêmes ont le parti-pris de la négation. Il n'est rien toutefois dans l'admission du surnaturalisme qui puisse empêcher la critique croyant d'adopter la méthode historique lorsqu'elle recherche la vérité. En fait le champ ouvert à la liberté d'appréciation de la critique croyant est beaucoup plus étendu que celui laissé au critique incroyant. Celui-ci se contente de nier tout ce qu'il ne peut expliquer pour lui. Celui-là dit: c'est à voir et à juger.

Il n'est pas vrai, du reste, d'affirmer que la connaissance probable des résultats d'une étude entreprise peut entamer la valeur des travaux scientifiques qu'elle comporte et que le conférencier le prouve par de multiples exemples.

Les recherches scientifiques sont indépendantes de la connaissance qu'on peut avoir des résultats auxquels elles aboutiront. En d'autres termes, la disposition d'esprit du savant catholique qui le porte à refuser toute adhésion à ce qui n'est pas conforme au dogme ne l'empêche pas d'atteindre à la vérité en suivant la méthode scientifique.

Le Rév. Père Loyseau aborde ensuite l'étude des Évangiles eux-mêmes. Si on les étudie sous le double aspect de la langue et du contenu historique, on constate qu'ils sont en parfait accord avec l'histoire de l'époque à laquelle on suppose qu'ils ont été écrits.

L'évangile de St-Mathieu, composé d'abord dans la langue araméenne, fut, un peu plus tard, traduit en grec pour l'usage des Juifs dispersés; certaines locutions, certaines tournures de phrases attestent l'origine hébraïque du texte grec. De fait, la rédaction grecque ne peut être que l'œuvre de gens qui connaissaient la langue juive. Le document se ramène donc à l'époque de la prédication, avant la dispersion des Juifs, c'est-à-dire, avant l'an 70. Le conférencier traite ensuite du contenu doctrinal des évangiles et il se demande comment il se fait que ces derniers, s'ils sont des "légendes", et s'ils ont été fabriqués 200 ans après la venue de Jésus-Christ, ne fassent aucune mention des hérésies primitives, celles des Gnostiques, des Ebionites, des Marionites, qui menaçaient l'Eglise naissante. Il n'est aucune trace de ces mouvements d'idées dans les Saintes Lettres; même dans l'Evangile de St-Jean qui fut le dernier en date. C'est donc qu'il fut écrit avant que les idées gnostiques ne se fussent répandues. On prouve que les Évangiles n'ont pas été postérieurs au Ier siècle.

L'effort de la critique moderne consiste à prétendre que l'Evangile de St-Jean n'est qu'un résumé de la foi légendaire en l'Eglise de Jésus-Christ qu'on aurait fini, avec le temps, par glorifier comme un Dieu. Les Évangiles eux-mêmes prouvent le contraire.

Le conférencier dispose ensuite de l'assimilation des origines du christianisme à celles du bouddhisme comme étant une vieilleries à laquelle nul critique sérieux ne s'arrête plus depuis plusieurs années.

Le cours d'apologétique se continuera lundi prochain.

UN CHEVAL PERIT DANS UN FEU RUE MARQUETTE

L'incendie a éclaté hier soir, dans l'écurie de M. Pagé. — On évalue les dommages à \$3,000.

Un incendie qui a causé pour deux à trois mille piastres de dommages a éclaté hier soir vers dix heures dans l'écurie de M. Pagé, au No 68 de la rue Marquette; rapidement les flammes ont gagné le terrain vu la présence d'une assez grande quantité de foin; un cheval a été brûlé vif et plusieurs voitures et harnais sont également devenus la proie des flammes.

Les pompiers sous la conduite du chef de district Dagenais se sont rapidement rendus sur les lieux du sinistre; pour lors les flammes s'élevaient communiquées aux hangars et galeries des logements de M. Robin, No 70, de M. Simard, No 72; de M. Lauson, No 70. Malgré une excitation de la part des occupants de ces logis, il n'y eut pas d'accident; on ignore les causes de l'incendie.

LES CLUBS LIBERAUX

CE SOIR, AU CLUB H. S. BELAND

Tous les membres du club Béland et leurs amis sont cordialement invités à une assemblée qui aura lieu ce soir, le 17 courant, à 8 heures p.m., au No 2202 Boulevard St-Laurent. Des questions de la plus haute importance y seront traitées.

Par ordre,

L. O. PERRIER, Président.

JEUDI SOIR, AU CLUB LAURIER

Le club Laurier tiendra jeudi soir, à la salle Lebeau, 777 Avenue Julien, une assemblée régulière. On procédera à l'élection des officiers.

Un appel est fait aux libéraux de Saint-Jean-Baptiste qui ne font pas encore partie du club de profiter de cette circonstance pour se faire inscrire sur les listes de cette populaire organisation libérale qui a pour patron l'illustre chef du parti libéral.

Des orateurs populaires ont été invités pour la réunion de jeudi soir.

LE CONSEIL DEMANDE AUX COMMISSAIRES LA SUSPENSION DU CAPITAINE DICE

IL DEMANDE EGALEMENT A L'EXECUTIF D'INSTITUER UNE ENQUETE COMPLETE SUR LES EVENEMENTS QUI SE SONT PRODUITS LORS DE LA PARADE DES ETUDIANTS DE LAVAL. — UN VOTE DE DIX A SEPT

L'Echevin O'CONNELL EST D'OPINION QUE C'EST M. DUBEAU QUI DEVRAIT FAIRE DES EXCUSES AU CAPITAINE DICE

INTERESSANTE DISCUSSION

Le conseil municipal demande au bureau des commissaires le renvoi du capitaine de police Dice et une enquête complète des événements qui se sont produits lors de la parade des étudiants de Laval, le 4 octobre dernier. Ces deux importantes décisions ont été prises hier après-midi, après une discussion qui fut intéressante à plus d'un point de vue.

Si le conseil n'agit pas de sa propre initiative et s'adresse aux commissaires, la raison en est que les fonctionnaires municipaux ne relèvent que de ceux-ci. Des doutes existaient à cet égard, mais une opinion de l'avocat en chef, hier après-midi, est venue les faire cesser.

Me. Laurendeau dit qu'il ne s'agit pas dans l'espèce d'une matière qui ressort du conseil. Le capitaine Dice est entièrement sous le contrôle du bureau des commissaires. Celui-ci, d'après l'article de la loi, est le seul corps compétent pour entendre et décider les plaintes qui peuvent être portées contre des fonctionnaires municipaux.

Lorsque le conseil, considérant l'ordre du jour, s'arrêta au paragraphe concernant l'incident Dice, l'échevin Mayrand se leva et, secondé par M. Brodeur, il proposa l'adoption de l'attitude que, sur une question de privilège, l'échevin Dubéau a fait rapport à ce conseil que le capitaine Dice lui avait adressé des paroles impolies, se servant des mots "mind your own business, you are not at the City Hall", le 4 octobre 1916, alors que l'échevin Dubéau était en compagnie de l'échevin, le notaire Morin.

"Attendu que dans cette circonstance, l'échevin Dubéau et l'échevin Morin étaient revêtus de leurs toges de professeurs de l'Université Laval et que de plus l'échevin Dubéau avait décliné au capitaine Dice sa qualité d'échevin, et que le capitaine Dice n'avait aucune raison de se servir du langage impoli dont il a fait usage à l'égard de cet échevin;

"Attendu que l'échevin Dubéau et l'échevin Morin, dans cette circonstance, n'ont fait que remplir leur devoir comme professeurs de l'Université Laval, accompagnant leurs élèves, et n'ont nullement tenté d'intervenir et ne sont nullement intervenus dans l'exécution des devoirs du capitaine Dice et de ses hommes;

"Attendu que le capitaine Dice n'a pas eu devoir présenter des excuses à l'échevin Dubéau au sujet du langage dont il s'est alors servi et lequel est un langage regrettable; d'après le rapport même du contrôleur Ross; "Attendu que ce conseil ne peut sanctionner ni approuver cette manière d'agir d'un officier subalterne;

"Que le bureau des commissaires soit prié de prendre en considération cette manière d'agir du capitaine Dice; ce conseil étant d'opinion que ledit capitaine Dice doit être remercié de ses services."

AVIS

A NOS ABONNES

de Hull et d'Ottawa

Nous donnons par les présentes avis, que M. V. A. Lévesque, 242 Bay St., Ottawa, n'est plus l'agent autorisé du "Canada", et jusqu'à nouvel ordre, nos abonnés et dépositaires sont priés de faire toute remise d'argent directement à nos bureaux, 73 Saint-Jacques, Montréal.

Par ordre,

L'ADMINISTRATION DU "CANADA"

DECEs

BROUSSEAU. — A l'Hôtel-Dieu, est décédé, le 16 octobre, à l'âge de 60 ans, Joseph Brousseau, père du lieutenant Jacques Brousseau, mort au front. Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 h. 30, à la cathédrale. Le convoi funéraire partira de la maison mortuaire, 815, St-Jacques, à 1 h. 30. La levée mortuaire sera inhumée au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 166-2-D

Chas. C. de Lorimier

TEL. BEL. EST 1584
Fleurs Naturelles et Artificielles,
150 RUE SAINT-DENIS — MONTREAL
(Près DeMontigny).
Spécialité: Tributs floraux funéraires.

COMMISSION DE PLACEMENT DES SOLDATS

Province de Québec

Chambres 64 et 65 Edifice Dandurand,
231 rue Saint-Jacques, Est. Est 3805

LES PATRONS

de tous métiers, les municipalités et gouvernements voudront bien écrire ou téléphoner quand ils ont besoin d'hommes pour gros travaux et travaux légers, les soldats résidents dans Québec, St-Roch, Trois-Rivières ou les districts environnants peuvent s'adresser à l'hon. G. E. Amyot, ou à M. J. A. MacManus, J. K. Edwards, Phil. L. Lauson.

95 m-1-a-n-D

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

Liquors et cigares de choix
Repas réguliers à 35c.
187 BOULEVARD ST-LAURENT